

Entente – veuillez lire

Remarque : La présente Entente du Client s'applique à tous les abonnés de SiriusXM Canada.

Dernière mise à jour : le 14 décembre 2023

~~SIRIUSXM CANADA VOUS DONNE, ET VOUS CONFIRMEZ AVOIR REÇU L'OCCASION EXPRESSE D'ACCEPTER OU DE REFUSER LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES AINSI QUE DE CORRIGER TOUTE ERREUR AVANT DE CONCLURE L'ENTENTE DU CLIENT AVEC SIRIUSXM CANADA RELATIVEMENT AU SERVICE, A) EN NOUS SIGNIFIANT VOTRE CONSENTEMENT (PAR EXEMPLE PAR L'ENTREMISE D'UN REPRÉSENTANT DU SERVICE À LA CLIENTÈLE, AU MOYEN D'UN SYSTÈME DE RÉPONSE VOCALE INTERACTIF OU D'UN ABONNEMENT EN LIGNE) OU B) EN ACTIVANT LE SERVICE, VOUS ACCEPTEZ LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ENTENTE, Y COMPRIS LES LIMITES DE NOTRE RESPONSABILITÉ, ET VOUS VOUS ENGAGEZ À FAIRE EN SORTE QUE TOUTES LES PERSONNES QUI UTILISENT LES SERVICES OU LE RÉCEPTEUR LIÉS À VOTRE COMPTE RESPECTENT LA PRÉSENTE ENTENTE. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CES CONDITIONS GÉNÉRALES, NOUS NE PROCÉDERONS PAS À LA PRESTATION DE VOTRE SERVICE. SI VOUS ACCEPTEZ LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES, ELLES VOUS LIERONT JURIDIQUEMENT.~~

~~DANS LE CAS DES ABONNEMENTS D'ESSAI QUE VOUS N'ACTIVEZ PAS VOUS-MÊME, LA PRÉSENTE ENTENTE EST RÉPUTÉE VOUS LIER SI VOUS N'ANNULEZ PAS VOTRE ABONNEMENT DANS LES SEPT (7) JOURS SUIVANT LA RÉCEPTION DE LA PRÉSENTE ENTENTE OU DANS LES TRENTE (30) JOURS SUIVANT LE JOUR À PARTIR DUQUEL VOUS POUVEZ UTILISER NOTRE SERVICE, SELON LA PREMIÈRE DE CES ÉVENTUALITÉS À SE PRODUIRE. (LE PRÉSENT PARAGRAPHE NE S'APPLIQUE PAS AUX PARTICULIERS QUI SONT VISÉS PAR LA LOI SUR LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR DU QUÉBEC.)~~

~~POUR ANNULER VOTRE ABONNEMENT, VEUILLEZ SUIVRE LES DIRECTIVES FIGURANT À L'ARTICLE H CI-APRÈS.~~

~~Les Abonnements d'essai à notre Service (aucun mode de paiement éventuel n'est requis lors de l'activation) se termineront automatiquement à la fin de votre période d'essai, à moins d'indication contraire dans les détails de notre offre ou si vous achetez un Abonnement payant.~~

~~Si vous achetez un Abonnement (selon la définition ci-après), celui-ci sera régi par les CONDITIONS GÉNÉRALES de la présente Entente pour la durée du Forfait que vous avez sélectionné (p.~~

**CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ENTENTE
DU CLIENT – veuillez lire**

Remarque : Les présentes Conditions de l'entente du client (au sens ~~ex.~~, **annuel, semestriel, trimestriel, etc.**) **et sera automatiquement renouvelé pour des périodes supplémentaires de la même durée que celle du Forfait, ou alors sur une base mensuelle ou pour la durée indiquée dans l'offre que vous sélectionnez, selon les tarifs en vigueur à ce moment, à moins que vous annuliez votre Abonnement.**

TOUT DIFFÉREND CONCERNANT LA PRÉSENTE ENTENTE SERA RÉSOLU CONFORMÉMENT À L'ARTICLE K CI APRÈS.

Avis important : Nous avons mis à jour nos conditions générales. Cliquez ici pour en savoir plus sur ce qui a changé.

Merci d'avoir choisi de devenir abonné (« **Abonné** », « **vous** » ou « **votre** ») de SiriusXM Canada. SiriusXM Canada est la raison sociale déposée de Sirius XM Canada Inc. (« **SiriusXM Canada** », « **SiriusXM** », « **nous** » ou « **notre** »). SiriusXM Canada diffuse le service de radio satellite (le « **Service de Radio Satellite** ») uniquement dans les provinces et les territoires du Canada (la « **Zone de Desserte** »).

La présente entente contient les conditions générales (les « **Modalités** », l'« **Entente du Client** » ou l'« **Entente** ») qui présentes) s'appliquent à votre abonnement payé, d'essai ou avec publicités ou à tout autre type d'abonnement au Canada (l'« **Abonnement** ») au Service de Radio Satellite, à notre service d'écoute en continu (le « **Service d'Écoute en Continu** ») et/ou à d'autres services que nous offrons et/ou à toute technologie d'Équipement (tel que défini ci-après) relative à ceux-ci. Le Service de Radio Satellite, le Service d'Écoute en Continu, nos services de circulation et de prévisions météorologiques (y compris de prévisions météorologiques maritimes et relatives à l'aviation), nos services de données et d'infodivertissement et tout autre élément de notre programmation, les données et la technologie d'Équipement pour les récepteurs de radio, de télévision, en ligne, portatifs, sans fil, mobiles et autres récepteurs connus ou qui seront élaborés dans le futur (les « **Récepteurs** »), seront appelés collectivement le « **Service** » ou les « **Services** ». Pour vous abonner au Service, vous devez avoir atteint l'âge de la majorité dans votre province ou territoire de résidence. Les présentes Modalités resteront en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient modifiées ou résiliées. Si vous achetez, rachetez ou activez un Abonnement par l'entremise d'un tiers autorisé (p. tous les abonnés de SiriusXM Canada. Vous, en tant que ~~ex.~~ Google, Apple, Roku ou leurs sociétés affiliées, ou encore, tout autre revendeur autorisé des Services) (chacun, un « **Service Externe** »), vous serez alors également assujettis aux conditions générales fournies par le Service Externe en plus de celles de la présente Entente. À titre de titulaire de compte, vous êtes l'abonné lorsque vous recevez qui reçoit les Services d'abonnement de SiriusXM (au sens des présentes). Les présentes Conditions de l'entente du client constituent votre copie des Services d'Abonnement Conditions générales de Sirius XM. Ceci est votre exemplaire de l'Entente l'entente du Client client de SiriusXM Canada. Veuillez le/les conserver pour vos dossiers.

Dernière mise à jour : le 12 avril 2024.

Les présentes Conditions de l'entente du client prennent effet pour tous les abonnements qui sont activés le 12 avril 2024 ou après et prendront effet le 13 juin 2024 pour tous les abonnements qui

sont activés avant le 12 avril 2024. Si vous avez un abonnement activé avant le 12 avril 2024, [cliquez ici](#) pour consulter les conditions du contrat client qui vous sont applicables jusqu'au 13 juin 2024.

Avis important : Nous avons mis à jour nos Conditions de l'entente du client. Pour en savoir plus sur les modifications qui y ont été apportées, [cliquez ici](#).

Les présentes Conditions générales de l'entente du client (les « **Conditions de l'entente du client** » ou les « **Conditions** »), avec la confirmation de l'abonné (au sens des présentes) ou d'autres conditions écrites, si elles s'appliquent à vous (avec les conditions du contrat client, l'« **Entente du client** » ou la présente « **Entente** ») entre vous (« **Abonné** » « **vous** » ou « **votre** ») et Sirius XM Canada Inc. (« **SiriusXM Canada** », « **SiriusXM** », « **nous** », « **notre** » ou « **nos** ») s'appliquent à votre abonnement, qu'il s'agisse notamment d'un abonnement payant, d'essai, financé par la publicité au Canada (« **Abonnement** ») à notre service radiophonique par satellite (« **Radiophonie par satellite** »), à notre service d'écoute en continu (« **Diffusion en continu** ») et à tout autre service que nous offrons, comme nos services de circulation routière, de météorologie (y compris la météorologie maritime et la météorologie pour l'aéronautique), de données et d'infodivertissement, (collectivement, les « **Services** ») et d'utilisation de la radio, du Matériel (au sens des présentes), ou de technologie applicable à la radio, à la télévision, en ligne, portable, sans fil, mobile, et à toute autre interface de réception ou à bord, connue à ce jour ou développée ultérieurement, les « **Récepteurs** ». Si vous achetez, rachetez ou activez un abonnement par l'intermédiaire d'un tiers autorisé (comme Google, Apple, Roku, un membre de leur groupe respectif ou un autre vendeur autorisé des Services) (individuellement, un « **Service externe** »), votre abonnement sera non seulement assujéti à leurs conditions, mais également à la présente Entente.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la manière d'annuler et la date d'effet de votre annulation, se reporter aux clauses 3 et 4 ci-dessous.

Notre Politique de confidentialité régit notre traitement des renseignements que nous recueillons lorsque vous utilisez les Services, nos applications ou nos sites Web (le « **Site** »); il est possible de la consulter à l'adresse www.siriusxm.ca/fr/politique-de-confidentialite/.

SIRIUSXM CANADA VOUS DONNE L'OCCASION EXPRESSE D'ACCEPTER ET DE REFUSER LES PRÉSENTES CONDITIONS ET DE CORRIGER DES ERREURS AVANT DE CONCLURE L'ENTENTE DU CLIENT DE SIRIUSXM CANADA AVEC SIRIUSXM CANADA À L'ÉGARD DU SERVICE, ET VOUS RECONNAISSEZ AVOIR REÇU CETTE OCCASION ET A) EN ENREGISTRANT VOTRE CONSENTEMENT AUPRÈS DE NOUS (PAR EXEMPLE, PAR L'INTERMÉDIAIRE D'UN REPRÉSENTANT DU SERVICE À LA CLIENTÈLE, D'UN SYSTÈME INTERACTIF DE RÉPONSE VOCALE OU D'UN ABONNEMENT EN LIGNE) OU B) EN ACTIVANT LE SERVICE, VOUS ACCEPTEZ LES CONDITIONS DE L'ENTENTE DU CLIENT, Y COMPRIS LES LIMITES DE NOTRE RESPONSABILITÉ, ET VOUS VOUS ENGAGEZ À FAIRE EN SORTE QUE TOUTES LES PERSONNES QUI UTILISENT LES SERVICES OU LE RÉCEPTEUR AU MOYEN DE VOTRE COMPTE RESPECTENT LA PRÉSENTE ENTENTE. SI VOUS REFUSEZ LES PRÉSENTES CONDITIONS, NOUS NE DONNERONS PAS SUITE À VOTRE DEMANDE DE SERVICE. PAR VOTRE ACCEPTATION DES PRÉSENTES CONDITIONS, VOUS Y ÊTES JURIDIQUEMENT LIÉES.

POUR LES ABONNEMENTS D'ESSAI QUE VOUS N'ACTIVEZ PAS VOUS-MÊME, VOUS ÊTES RÉPUTÉ ÊTRE LIÉ PAR LA PRÉSENTE ENTENTE SI VOUS N'ANNULEZ PAS VOTRE ABONNEMENT DANS LES SEPT (7) JOURS SUIVANT LA RÉCEPTION DE LA PRÉSENTE ENTENTE OU DANS LES TRENTE (30) JOURS SUIVANT LE JOUR À PARTIR DUQUEL VOUS POUVEZ UTILISER NOTRE SERVICE, SELON LA PREMIÈRE DE CES ÉVENTUALITÉS À SURVENIR. (LE PRÉSENT PARAGRAPHE NE S'APPLIQUE PAS AUX CONSOMMATEURS QUI SONT VISÉS PAR LA LOI SUR LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR DU QUÉBEC).

POUR LES ABONNEMENTS D'ESSAI QUE VOUS ACTIVEZ VOUS-MÊME ET LES ABONNEMENTS PAYÉS, VOUS ÊTES JURIDIQUE LIÉ PAR LA PRÉSENTE ENTENTE SI VOUS N'ANNULEZ PAS VOTRE ABONNEMENT DANS LES QUINZE (15) JOURS SUIVANT LE DÉBUT DE VOTRE ABONNEMENT. VOTRE ABONNEMENT SERA RÉPUTÉ COMMENCER LE JOUR OÙ VOTRE SERVICE EST ACTIF. (LE PRÉSENT PARAGRAPHE NE S'APPLIQUE PAS AUX CONSOMMATEURS QUI SONT VISÉS PAR LA LOI SUR LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR DU QUÉBEC).

TOUT DIFFÉREND RELATIF À LA PRÉSENTE ENTENTE SERA RÉSOLU CONFORMÉMENT AU SOUS-PARAGRAPHE 9e) CI-DESSOUS.

1. VOTRE RELATION AVEC NOUS ET LA GESTION DE VOS PRÉFÉRENCES EN MATIÈRE DE COMMUNICATION :

Une relation d'affaires s'établit avec nous lors de votre achat ou de votre activation d'un Abonnement à l'un de nos services, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers; de votre achat ou de votre location d'un véhicule qui comprend un Abonnement à nos Services; ou de toute autre opération avec nous ou un tiers, ou de toute autre demande formulée auprès de nous ou à un tiers, relativement aux Abonnements ou à nos Services. Nous pouvons, directement ou indirectement, communiquer avec vous notamment par la poste, par courriel ou par téléphone. Connectez-vous à votre compte en ligne ou visitez le site siriusxm.ca pour gérer vos préférences de contact.

2. ABONNEMENTS

- a. **FORFAITS :** Nos Abonnements sont offerts dans une variété de en divers forfaits de programmation, et que nous les désignons dans la présente Entente comme des « **Forfaits** ». Les Nos Forfaits sont offerts selon disposent de divers calendriers de des paiements récurrents. Les Tous les calendriers de des paiements ne sont pas tous

offerts disponibles pour tous les Forfaits. Vous avez le droit de changer votre Forfait. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications au contenu du Service ou des Forfaits et de le réorganiser, d'y faire des ajouts ou des suppressions à tout moment sans préavis, sous réserve de la législation applicable. Nous pouvons également apporter des modifications aux Forfaits ou aux offres, offrir d'autres Forfaits ou d'autres offres ou cesser d'offrir des Forfaits ou des offres à tout moment, notamment par l'ajustement du prix d'un Plan, des frais ou des aspects de ceux-ci, ou par la modification de la disponibilité ou des exigences d'admissibilité de certains Forfaits moyennant un préavis si la législation applicable l'exige. Nous nous réservons le droit de vous faire migrer vers un autre Forfait comparable à tout moment moyennant un préavis si la législation applicable l'exige. Les offres promotionnelles et certains Forfaits peuvent être assujettis à des conditions et à des exigences d'admissibilité supplémentaires prévues dans nos détails de l'offre. L'admissibilité à un Forfait ou à un prix donné ne garantit pas sa disponibilité future pour vous, ni sa transférabilité, ni votre admissibilité à celui-ci sur d'autres radios ou dans le cadre d'autres abonnements.

Renouvellement Automatique :

- b. **RENOUVELLEMENT AUTOMATIQUE :** Abonnement ~~abonnement~~, y compris tout ~~Abonnement comprenant~~ abonnement débutant par une période d'introduction sans frais ou à rabais, se poursuivra ~~pour~~ pendant la durée de l'~~Abonnement~~ Forfait payant que vous avez choisi (la « **Durée d'Abonnement** « **Période d'abonnement** ») et sera ~~il se~~ renouvellera automatiquement ~~renouvelé, sous réserve d'un avis, moyennant un préavis approprié à votre attention~~ (le cas échéant), pour des périodes supplémentaires de même durée ou de durée moindre ~~durée~~, au tarif courant à plein prix en vigueur au moment du renouvellement, ~~à moins que~~ sauf si vous choisissez ~~choisissez~~ d'annuler le ~~Service~~ Abonnement avant le renouvellement, ou ~~si~~ en cas d'annulation, de résiliation ou d'interruption du Service est annulé, résilié ou interrompu par vous ~~vous~~ ou par nous, ou ~~encore~~ si vous choisissez un autre Forfait. (Ce Plan. Lorsque vous vous abonnez et que vous fournissez un mode de paiement, vous nous autorisez à facturer votre mode de paiement au début de votre abonnement (ou après toute période sans frais) et de façon continue aux tarifs courants à plein prix en vigueur au moment de chaque renouvellement, majorés des frais et des taxes applicables, sans autre préavis (sauf dans la mesure prévue par la législation applicable). Vous devez annuler avant la date de renouvellement pour éviter des frais futurs. Se reporter à la clause 3 pour obtenir de plus amples renseignements sur notre politique de remboursement et à la clause 4 pour connaître la procédure d'annulation. Nous pouvons, à notre gré et moyennant un préavis approprié, traiter votre renouvellement d'un mois à l'autre ou, si vous êtes abonné à un Forfait avec une période de renouvellement pluriannuel, nous pouvons réduire la période de renouvellement. **(Le présent paragraphe ne s'applique pas aux Résidents** ~~résidents du Québec.*~~ ***)**).

Dans le cas des Résidents

Pour les résidents du Québec*, les Services vous seront fournis pour une ~~période~~ durée indéterminée et vous seront facturés à l'avance pour la période de facturation convenue et ils se poursuivront, ~~sous réserve d'un avis~~ moyennant un préavis approprié à votre attention (le cas échéant), aux ~~tarifs~~ taux et aux conditions modifiés de temps à autre, jusqu'à ~~leur annulation, leur résiliation ou leur interruption, par vous ou par nous, ou encore si vous choisissez un autre Forfait.~~ ce qu'ils soient annulés, résiliés ou interrompus par vous ou par nous, ou si vous choisissez un autre Plan. À l'exception des Forfaits d'Abonnement dont les modalités de facturation sont inférieures à six (6) mois, nous vous informerons de la date d'expiration de votre période de facturation au moyen d'un avis écrit envoyé entre le 90^e et le

60^e jour précédant cette date d'expiration. Un avis vous sera envoyé conformément à la clause 14a), vous informant de la poursuite de votre abonnement et de la date de prise d'effet de la nouvelle période de facturation. Se reporter à la clause 4c) pour connaître la procédure d'annulation.

c. **ABONNEMENTS D'ESSAI** : Les abonnements d'essai qui sont compris dans l'achat ou la location d'un véhicule ou les offres précises prévoyant le non renouvellement automatique cesseront à la fin de leur période d'essai. Nous pouvons offrir des abonnements qui commencent avec une période sans frais, mais qui nécessitent un mode de paiement pendant l'inscription. Les Forfaits commençant par une période sans frais sont soumis à des conditions d'admissibilité et seront automatiquement renouvelés au tarif courant à plein prix à la fin de la période sans frais, sauf en cas d'annulation de votre part avant l'expiration de la période sans frais. Vous reconnaissez qu'en fournissant un mode de paiement pendant l'inscription à l'abonnement, vous consentez expressément à poursuivre votre abonnement jusqu'à ce que vous l'annuliez.

3. ANNULATION, MODIFICATIONS DE VOTRE FORFAIT ET POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

a. **Votre droit d'annulation** : Vous pouvez annuler votre abonnement que vous avez acheté directement de nous, y compris toute période d'essai sans frais, à tout moment pour éviter des frais futurs. Se reporter à la clause 4 ci-dessous pour connaître la procédure d'annulation. La date de prise d'effet de votre annulation dépend du ou des Services auxquels vous êtes abonné, comme il est indiqué ci-dessous à la clause 3b) pour les Abonnements Audio et à la clause 3c) pour les Abonnements Aviation, Maritime, Infodivertissement et Flottes commerciales. Les annulations à l'intérieur d'une période d'essai sans frais peuvent prendre effet immédiatement. **Pour les résidents du Québec* et de Terre-Neuve, se reporter à la clause 4c) pour connaître votre droit d'annulation.**

b. **Annulation des Abonnements Audio (Forfaits Véhicules + Diffusion en continu et d'écoute en continu (application seulement)) et modifications du Forfait (La présente clause ne s'applique pas aux résidents du Québec*)**

Les Abonnements Audio ne sont pas remboursables à compter du 13 juin 2024. Lorsque vous résiliez un Abonnement Audio, vous résiliez uniquement les frais futurs associés à votre Abonnement (sauf si vous résiliez dans les 15 jours suivant la date de début de l'Abonnement – voir ci-dessous). Votre Abonnement demeurera en vigueur jusqu'à ce que votre annulation prenne effet à la fin de votre Période d'abonnement en cours (p. ex., la période de facturation), et aucun remboursement ni crédit ne sera accordé pour une période partielle, sauf tel qu'il est prévu ci-dessous ou tel que la législation l'exige.

Forfaits Audio facturés mensuellement : Si vous résiliez un Abonnement facturé mensuellement dans les quinze (15) jours suivant la date de début de votre Abonnement, votre Abonnement cessera immédiatement et les frais payés sont admissibles à un remboursement intégral, sur demande. Ce droit d'annulation de 15 jours ne s'applique pas aux renouvellements mensuels subséquents. Les annulations après cette période de 15 jours prendront effet à la fin de votre période d'abonnement courante et les frais payés ne sont **pas remboursables**. Les modifications que vous apportez à votre Forfait prendront effet à la fin de votre période d'abonnement courante.

sauf si vous passez à une version supérieure du Service (c.-à-d. des options de programmation ou d'écoute supplémentaires), auquel cas nous vous facturerons la différence ou vous appliquerons un crédit non remboursable à vos frais de renouvellement futurs.

**Forfaits Audio non facturés mensuellement : Il s'agit d'Abonnements qui se renouvellent et qui sont facturés pour des périodes de plus d'un mois, p. ex., ~~Communiquer avec SiriusXM~~
Canada**

~~Vous pouvez communiquer avec nous durant nos heures de soutien indiquées ici, en composant le 1 888 539 7474, en utilisant le service de clavardage en ligne de SiriusXM au siriusxm.ca/fr/contactez-nous, ou en nous écrivant à l'adresse suivante :~~

des Forfaits facturés trimestriellement ou annuellement. Si vous annulez un Abonnement non facturé mensuellement dans les quinze (15) jours suivant le début de votre Abonnement, votre Abonnement prendra fin immédiatement et les frais payés pour cette Période d'abonnement seront remboursables intégralement, sur demande. Si vous annulez un Abonnement non facturé mensuellement dans les quinze (15) jours suivant la facturation des vos prochains frais de renouvellement, votre Abonnement cessera immédiatement et les frais payés pour cette Période d'abonnement seront admissibles à un remboursement proportionnel, sur demande. Les annulations ou les modifications (à l'exception des versions supérieures du Service) de votre Forfait demandées après cette période de 15 jours prendront effet à la fin de votre Période d'abonnement courante (sans frais ou payant) et les frais payés ne sont **pas remboursables**. Des versions supérieures du Service (c.-à-d. des options de programmation ou d'écoute supplémentaires) seront appliquées sur demande, auquel cas nous vous facturerons toute différence ou appliquerons un crédit non remboursable à vos frais de renouvellement futurs.

Forfaits Audio qui prévoient des droits d'écoute pour une radio dans un véhicule ou par satellite : La vente, la perte, la négociation dans votre véhicule ou l'utilisation du Service (ou d'une partie de celui-ci) n'annule pas votre Abonnement. Vous pouvez transférer votre Service à un autre véhicule. Si vous n'avez pas d'autre véhicule, vous pouvez continuer à écouter le Service d'écoute en continu. Aucun remboursement ni aucun crédit ne sera accordé si vous n'avez pas de véhicule activé dans votre Forfait ou si vous n'utilisez pas le Service. Si nous devons désactiver le Service dans votre véhicule et que nous ne parvenons pas à conserver votre Service d'écoute en continu, nous annulerons votre Abonnement et émettrons un remboursement proportionnel pour le temps prépayé restant. Pour l'application de la présente clause de la présente Entente, un « véhicule » s'entend des radios autonomes à capacité satellitaire.

Tous les Forfaits d'accès (application seulement) : Si vous annulez votre Forfait d'accès complet (application seulement) dans les quinze (15) premiers jours suivant son activation, votre Abonnement cessera immédiatement et vous recevrez un remboursement intégral des frais de service prépayés. Si vous annulez un forfait après les quinze (15) premiers jours de son activation, votre Abonnement cessera à la fin de votre Période actuelle, et aucun remboursement ni crédit ne sera émis.

c. Aviation, Maritime, Infodivertissement et Flottes commerciales (et Abonnements Audio jusqu'au 13 juin 2024) (La présente clause ne s'applique pas aux résidents

du Québec* et de Terre-Neuve)

À moins d'indication contraire dans les détails de l'offre pour votre Forfait, l'annulation ou les modifications de ces Forfaits prendront effet à la date à laquelle nous recevons votre demande, ou à une date ultérieure que vous accepterez ou que vous nous demanderez. Nous rembourserons les sommes payées à l'avance, au prorata, moins les frais applicables, sauf indication contraire dans l'offre spécifique que vous avez acceptée. Si vous apportez des modifications à votre Plan, nous vous facturerons la différence et si le nouveau tarif est inférieur au montant de la somme que vous avez déjà payée pour votre Forfait actuel, vous pouvez demander que le crédit demeure dans votre compte pour être automatiquement imputé à vos frais futurs. Dans le cas d'une offre promotionnelle, d'autres conditions peuvent s'appliquer.

d. Annulations par nous :

Nous pouvons annuler votre Abonnement si vous ne le payez pas, ne respectez pas la présente Entente ou pour quelque autre motif à notre seule appréciation. **EN CAS D'ANNULATION DE VOTRE ABONNEMENT, IL VOUS INCOMBE DE PAYER LES SOLDES IMPAYÉS SUR VOTRE COMPTE, Y COMPRIS LES FRAIS QUE VOUS ÊTES SUSCEPTIBLE D'ENGAGER OU QUE VOUS AVEZ ENGAGÉS.** Nous nous réservons le droit de réclamer toute somme que vous n'avez pas payée ou qui sont due dans le cadre de nos activités de recouvrement, y compris les frais de découvert bancaire et les frais de recouvrement. Aucun remboursement ne sera effectué si votre Abonnement est suspendu ou si certaines fonctions ne sont pas disponibles temporairement ou définitivement. Si nous devons désactiver le Service sur votre véhicule et que nous ne pouvons pas conserver votre Service d'écoute en continu, nous annulerons votre Abonnement et émettrons un remboursement au prorata de la durée prépayée restante.

- e. Dans la mesure où nous émettons un remboursement ou un crédit à l'égard d'un Forfait non remboursable (sauf tel qu'il est indiqué dans la présente Entente) ou que nous offrons une réduction ou une autre contrepartie à un abonné, nous le faisons uniquement en guise de compromis et à notre seule appréciation. Si nous le faisons pour une raison quelconque, rien ne nous oblige à le faire de nouveau, même dans les mêmes circonstances.

4. PROCÉDURE D'ANNULATION

a. Si vous avez acheté votre Abonnement directement auprès de nous :

Tous les Abonnements peuvent être annulés par **téléphone** en appelant directement le numéro de téléphone suivant :

Radio/Infodivertissement : 1-888-539-7474 du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
(HNE)

Aviation/Maritime : 1-844-823-0843 du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
(HNE)

De plus, vous pouvez procéder à l'annulation en utilisant notre fonction de **CHAT en ligne** comme ceci (non disponible en français) :

Chat en ligne : www.siriusxm.ca/contact-us du lundi au vendredi de 8 h à 23 h
(HNE)

Samedi et dimanche de 8 h à 20 h (HNE)

Pour assurer le traitement de votre annulation en temps opportun, veuillez procéder à l'annulation au moins 24 heures avant la prochaine date de renouvellement.

Dans certaines circonstances ou lorsque la législation l'exige, vous pourriez être autorisé à procéder à l'annulation par d'autres moyens. Nos heures de services sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Veuillez visiter le site Web « **Contactez-nous** » à l'adresse www.siriusxm.ca/fr/contacter-nous, pour connaître les heures de services en vigueur. Se reporter à la clause 5 pour d'autres méthodes de communication avec nous.

Les Abonnements d'écoute en continu (application seulement) peuvent être annulés à tout moment (sauf pour la maintenance programmée ou d'urgence) en vous connectant à votre compte à l'adresse www.siriusxm.ca/moncompte et en suivant les directives d'annulation.

La désinstallation de notre application, la vente ou la négociation de votre véhicule, ou l'absence d'utilisation du Service (ou d'une partie de celui-ci) n'annule pas votre Abonnement. Si vous avez plusieurs Abonnements, votre annulation d'un Abonnement n'entraînera pas l'annulation des autres Abonnements, à moins que vous ne preniez des mesures à cet égard.

b. Si vous achetez un Abonnement non pas auprès de nous, mais plutôt par l'intermédiaire d'un Service externe. Vous devez gérer et annuler votre Abonnement directement auprès de ce Service externe. Voir la clause 8e) ci-après pour obtenir de plus amples renseignements.

c. Le texte qui suit s'applique seulement aux résidents du Québec* et de Terre-Neuve : Vous pouvez annuler la présente Entente à tout moment et à votre gré en nous en avisant conformément à la clause 14a) pendant les heures normales d'ouverture de nos bureaux ou en nous en informant à l'adresse indiquée ci-dessus conformément à la clause 5a) ci-dessous. Votre annulation prendra effet à la date d'envoi de l'avis ou à la date future indiquée dans l'avis. À des fins de sécurité, nous pouvons vous demander de fournir certains renseignements pour valider votre identité avant d'annuler vos Services.

Dès cette annulation, il vous incombera de payer le prix des Services qui vous ont été fournis, calculé au tarif prévu dans votre Forfait d'Abonnement. Vous aurez droit au remboursement des frais d'abonnement payés à l'avance et pour lesquels aucun Service n'a encore été fourni à la date de prise d'effet de cette annulation.

d. DANS LE CAS IMPROBABLE OÙ NOUS CESSERIONS DE DIFFUSER LE SERVICE, POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT, TOUS LES ABONNEMENTS PRÉPAYÉS SERONT TRAITÉS COMME **NON REMBOURSABLES.**

5. COMMUNIQUER AVEC SIRIUSXM CANADA : Vous pouvez communiquer avec nous pendant les heures d'ouverture prévues ici www.siriusxm.ca/contact-us, au 1-888-539-7474, ou en communiquant avec SiriusXM CHAT en ligne (en anglais seulement) à www.siriusxm.ca/contact-us. Vous pouvez également communiquer avec nous par l'une des manières suivantes :

a. **Adresse postale :**
SiriusXM Canada
Aux soins de :
À l'attention du Service à l'auditoire
la clientèle

351, rue King Est Street East, 10^e étage

Toronto (Ontario)
M5A 0L6

M5A 0L6

b. ~~Adresse de courriel du service~~ **Service à l'auditoire la clientèle :**
~~soutien@siriusxm.ca (français)~~

care@siriusxm.ca (anglais)
soutien@siriusxm.ca (français)

c. **Adresse du site Web :**
www.siriusxm.ca/fr

~~Les heures d'ouverture du centre d'appels peuvent changer sans préavis. Pour connaître les heures d'ouverture les plus à jour, cliquez ici.~~

A. Notre Service :

~~1.~~ www.siriusxm.ca

6. DROIT DE TRANSFÉRER UN ABONNEMENT

- a. Les Forfaits d'Abonnement payant sont généralement transférables à une autre radio inactive et peuvent être assujettis au paiement de frais de transfert. Les Abonnements ne sont pas transférables à une autre personne. LES ABONNEMENTS D'ESSAI QUI SONT COMPRIS DANS LA VENTE OU LA LOCATION D'UN VÉHICULE NE SONT PAS TRANSFÉRABLES À UNE AUTRE RADIO, NE SONT PAS RACHETABLES EN ESPÈCES OU EN CRÉDIT, NI NE PEUVENT FAIRE L'OBJET D'UN REMBOURSEMENT.
- b. En guise de courtoisie, et uniquement si nous recevons des dossiers attestant que votre véhicule a fait l'objet d'une vente ou d'une opération, nous pouvons transférer automatiquement votre Abonnement à votre nouveau véhicule. Nous fournirons un avis écrit de ce transfert.

7. MODIFICATIONS

- a. **Changements de prix :** Nous pouvons modifier les tarifs de votre Abonnement de temps à autre. Nous vous indiquerons la date à laquelle un changement prendra effet conformément aux dispositions de la clause 7d) ou e), selon le cas. Si vous refusez la modification du prix, vous avez le droit de rejeter la modification en annulant votre Abonnement avant la prise d'effet de la modification. Les modifications de prix prendront effet au début de votre prochaine période d'abonnement suivant la date de la modification de prix. Les taxes applicables peuvent varier selon le territoire. Un préavis ne sera pas fourni en cas de changement de prix ou de frais n'ayant aucune incidence

sur votre prix total ou de modification des taxes applicables. Si vous avez acheté votre Abonnement auprès d'un Service externe, les changements de prix seront assujettis aux conditions générales de ce Service externe.

b. Modifications des Forfaits : Vous avez le droit d'apporter des modifications à votre Forfait d'Abonnement (p. ex., si vous demandez de remplacer « Musique et divertissement » par « Platine »). Vous avez également le droit d'apporter des modifications à votre calendrier de paiement d'Abonnement (p. ex., si vous demandez de passer d'un Forfait mensuel à un autre Forfait disponible). Si vous modifiez votre Forfait existant, ces modifications entreront en vigueur à votre prochaine période de renouvellement. Les changements auront une incidence sur votre compte et les frais dépendront de vos choix. La plupart des Abonnements au Service de radiodiffusion par satellite sont liés à un seul Récepteur. Vous pouvez avoir plusieurs Récepteurs et plusieurs Abonnements. Les frais de service et les soldes sont généralement liés à un compte, mais sont parfois liés à un Récepteur. Si vous ajoutez des Récepteurs supplémentaires à votre compte, vous devez acheter un Abonnement distinct pour chacun d'eux, à moins que votre Forfait ne prévoie des Abonnements pour plusieurs Récepteurs. Si vous apportez des modifications à un Forfait ou à un calendrier de paiement existant et que vous gardez le même Récepteur, nous vous facturerons la différence pour le nouvel Abonnement. Si les nouveaux frais sont moindres que ceux de votre Forfait actuel ou du calendrier de paiement pour le même Récepteur, vous recevrez le crédit sur votre compte et il sera automatiquement appliqué à vos prochains frais. Si vous renoncez à un Abonnement, vous pourriez être assujéti à des pénalités en cas d'annulation ou à des paiements anticipés non remboursables prévus à la clause 9d)(vii) des présentes Conditions, sous réserve de la législation applicable. **LES CRÉDITS DE SERVICE SERONT HONORÉS SOUS FORME DE SERVICE POUR LA DURÉE RESTANTE DU CRÉDIT.** **à la Programmation :** Le Service comprend une variété ~~de services~~ **SI LE SERVICE À LA CLIENTÈLE INSCRIT UN CRÉDIT DE SERVICE SUR VOTRE COMPTE EN GUISE DE COMPROMIS, ET NON EN RAISON D'UN CHANGEMENT DE SERVICE, CE CRÉDIT DE SERVICE NON UTILISÉ EXPIRERA À LA FIN DE VOTRE ABONNEMENT ET IL NE POURRA PAS ÊTRE TRANSFÉRÉ.** Les abonnements à vie, les Abonnements automobiles préconditionnés et certains Abonnements promotionnels ne sont pas remboursables; si vous apportez des modifications à ces Abonnements, aucun crédit de service ne sera dû sur votre compte. Il n'y a aucun crédit ni remboursement pour une Période d'abonnement partiellement consommée, bien que nous puissions fournir un remboursement ou un crédit à notre seule et absolue appréciation au cas par cas.

d.c. Modification de la programmation : Le Service comprend une variété de ~~programmes~~ **programmations** de musique, de sports, de nouvelles, de ~~ballades~~ **podcasts**, d'infodivertissement et de ~~programmes~~ **de divertissement**, ainsi que nos services de ~~prévisions météorologiques maritimes~~ **Aviation** et relatives à l'~~aviation~~ **Maritime**. Nous nous réservons le droit de ~~modifier, de réaménager, d'ajouter ou de supprimer~~ **d'apporter des éléments de modifications à la programmation et de la réorganiser, d'y faire des ajouts ou des suppressions, y compris celui d'annuler, de déplacer ou d'ajouter des chaînes, à n'importe quel moment, avec moyennant ou sans un préavis à votre attention.** Si vous n'êtes pas satisfait des ~~changements~~ **apportés** à ~~de~~ **la programmation modifiée**, vous pouvez mettre fin à votre ~~Service en~~

envoyant service ou l'annuler moyennant un avis préavis à SiriusXM Canada, tel que prévu à l'**Article H**. L'utilisation comme il est indiqué à la clause 4. **Votre utilisation continue du Service après par suite de tout changement apporté à la programmation constituera votre acceptation de ces changements.**

d. Modifications des présentes Conditions : (Le texte qui suit ne s'applique pas aux résidents du Québec*) :

En raison de la nature évolutive de notre entreprise, de sa concurrence et des exigences et des coûts des fournisseurs de programmation, nous nous réservons le droit d'apporter des modifications unilatéralement aux conditions auxquelles nous offrons les Services de temps à autre, selon ce que nous jugeons approprié, y compris les tarifs, les droits et les frais. Toute modification prendra effet suivant un préavis d'au moins trente (30) jours. Si nous apportons de telles modifications, nous afficherons sur notre site Web un avis indiquant que les présentes Conditions ont été modifiées et la date de prise d'effet de ces modifications et nous vous fournirons une description de celles-ci et un moyen de réagir si vous les refusez et que vous souhaitez par conséquent mettre fin à votre Abonnement. Nous pouvons également vous envoyer un nouvel ensemble de conditions pour remplacer les présentes Conditions. **VOUS AVEZ LE DROIT D'ANNULER LES SERVICES À TOUT MOMENT AVANT QUE LES MODIFICATIONS NE PRENNENT EFFET SI VOUS JUGEZ QUE LES MODIFICATIONS APPORTÉES AUX PRÉSENTES CONDITIONS NE SONT PAS ACCEPTABLES. SI VOUS CHOISISSEZ DE NE PAS ANNULER VOS SERVICES APRÈS AVOIR REÇU NOTRE AVIS DE CHANGEMENT, LE MAINTIEN DE LA RÉCEPTION CONTINUE DE NOS SERVICES CONSTITUERA L'ACCEPTATION DES CONDITIONS MODIFIÉES. SI VOUS NOUS AVISEZ DE VOTRE REFUS DE CES CONDITIONS, NOUS ANNULERONS ALORS VOS SERVICES COMME IL EST PRÉVU À LA CLAUSE 3.** Il est entendu que si vous n'avez pas avisé SiriusXM Canada à l'intérieur de ce délai, vous serez réputé avoir accepté les modifications des conditions. Si vous n'acceptez aucune modification de la présente Entente, vous devez annuler vos Abonnements de la manière indiquée à la clause 4 et cesser d'utiliser le Service.

e. Modifications des présentes Conditions : Le texte qui suit applique seulement aux résidents du Québec* :

En raison de la nature évolutive de notre entreprise, de sa concurrence et des exigences et des coûts des fournisseurs de programmation, SiriusXM Canada peut apporter des modifications aux clauses de l'Entente de temps à autre, y compris les tarifs d'abonnement, les autres frais et toute partie de la nature des Services. SiriusXM Canada vous enverra, au moins trente (30) jours avant la prise d'effet de la modification, un avis écrit rédigé de façon claire et lisible, indiquant uniquement la nouvelle clause, ou la clause modifiée et la clause telle qu'elle se lisait auparavant, la date de prise d'effet de la modification et vos droits d'annulation. Vous pouvez refuser cette modification et annuler la version modifiée de l'Entente du client sans frais, pénalité ou indemnité d'annulation avant la date à laquelle la modification prend effet. Si la modification entraîne une augmentation de vos obligations ou une réduction des obligations de SiriusXM Canada, vous pouvez annuler la présente Entente sans frais ni pénalité en envoyant à SiriusXM Canada un avis à cet égard, par l'intermédiaire de son Service à la clientèle tel que prévu à la clause 5, au plus tard trente (30) jours après la prise d'effet de la modification. À moins que vous ne nous en avisiez autrement, les Forfaits d'abonnement continueront de s'appliquer automatiquement à l'expiration de leur période de facturation aux tarifs alors en vigueur, payables à l'avance.

f. Modifications des présentes Conditions par l'intermédiaire de 360L, d'un appareil mobile et des Récepteurs : Si vous accédez au Service par l'intermédiaire d'un Récepteur, d'un appareil mobile ou de nos radios 360L, les modifications apportées aux

Conditions peuvent également être communiquées par l'intermédiaire de versions mises à jour du logiciel du Service et du système de messagerie à bord du véhicule, que vous consentez à recevoir sans autre avis. Vous pouvez refuser les modifications apportées aux Conditions en annulant vos Services comme il est indiqué à la clause 4 et en cessant d'utiliser le Service.

8. CONDITIONS PARTICULIÈRES DU SERVICE

- a. **Abonnements multiples** : Nous pouvons offrir des réductions et des tarifs réduits pour des comptes ayant plusieurs Abonnements admissibles. Nous pouvons cesser d'accorder cette réduction ou en interrompre la disponibilité future à tout moment et à notre seule appréciation.
- b. **Plan d'Abonnement à vie** : Ce Forfait n'est plus proposé à la vente. Les Abonnements à vie ne sont pas transférables d'une personne à l'autre. Les Abonnements à vie ne sont pas remboursables. Vous pouvez transférer un Abonnement à vie actif à un autre Récepteur un nombre illimité de fois. Pour chaque transfert autorisé d'un Abonnement à vie, des frais de transfert de 75 \$ peuvent vous être facturés, le cas échéant. **AUCUNS FRAIS DE TRANSFERT NE SERONT IMPUTÉS POUR LE TRANSFERT D'UN FORFAIT D'ABONNEMENT À VIE ASSOCIÉ À UN RÉCEPTEUR INSTALLÉ PAR UN CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE OU UN CONCESSIONNAIRE AUTOMOBILE, EN CAS DE DÉFECTUOSITÉ DU RÉCEPTEUR, À NOTRE SEULE APPRÉCIATION.**
- c. **Abonnements commerciaux pour les entreprises** : En plus des conditions de la présente Entente, la présente clause s'applique si vous utilisez les Services dans un établissement commercial. Les chaînes présentant fréquemment des propos explicites sont indiquées avec la mention « XL » dans votre liste de chaînes et sur l'afficheur de la chaîne. Ces chaînes peuvent ne pas être appropriées pour les clients d'un établissement commercial. Si vous utilisez les Services dans un établissement commercial, vous devez nous informer sans délai de toute plainte que vous recevez d'un client au sujet du contenu de nos Services. Il vous incombe d'imposer des restrictions d'écoute que vous jugez appropriées pour les autres et pour vos clients. Veuillez communiquer avec notre Service à la clientèle pour obtenir des renseignements sur le blocage des chaînes à l'adresse care@siriusxm.ca (pour les demandes en anglais) ou soutien@siriusxm.ca (pour les demandes en français). Nous nous réservons le droit de bloquer des chaînes d'un établissement commercial en fonction des plaintes des auditeurs, des enquêtes du CRTC, de la publicité négative ou d'autres facteurs semblables.

Votre abonnement commercial vous autorise à faire jouer les Services en direct et en public dans votre établissement dans le but de fournir de la Musique de fond comme il est prévu par les dernières versions homologuées du Tarif n° 16 de la SOCAN – Fournisseurs de musique de fond et du Tarif 3.A de Ré:Sonne – Fournisseurs de musique de fond, ainsi que tout tarif subséquent de la SOCAN ou de Ré:Sonne associé à la fourniture de musique de fond. Les derniers tarifs homologués et les tarifs proposés sont disponibles sur le site Web de la Commission du droit d'auteur, actuellement à l'adresse <https://cb-cda.gc.ca>. Vous ne pouvez pas copier ni enregistrer les émissions ni la musique fournie par les Services. Si vous utilisez le Service de radiodiffusion par satellite autre que pour fournir de la Musique de fond, comme il est prévu par les dernières versions homologuées par la Commission du droit d'auteur du Canada du Tarif n° 16 de la SOCAN – Fournisseurs de musique de fond et du Tarif 3.A de Ré:Sonne – Fournisseurs de musique de fond, ainsi que tout tarif subséquent dont le paiement des tarifs ou redevances associés à cette utilisation vous incombera, et non qui incombera à

SiriusXM Canada, et il vous incombera d'obtenir les autorisations des détenteurs de droits ou de leurs représentants qui sont nécessaires à cette utilisation. Toute modification des taux de redevances actuellement payables par SiriusXM Canada aux sociétés de gestion qui demande le versement de droit d'auteur, y compris, sans s'y limiter, la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (« SOCAN ») et la Ré:Sonne – Société de gestion de la musique (« Re :Sound »), pourrait entraîner une modification de vos frais d'abonnement commercial. Nos frais d'abonnement commercial et autres droits et frais sont susceptibles de faire l'objet de modification moyennant un préavis. En cas de paiement moyennant la réception d'une facture, veuillez envoyer vos paiements à l'adresse suivante :

SiriusXM Canada

À l'attention du Responsable des ventes commerciales

351 King Street East, 10^e étage

Toronto (Ontario)

M5A 0L6

- d. Forfait d'Abonnement à accès sans frais :** Le Forfait d'accès sans frais est notre Abonnement soutenu par la publicité que nous pouvons offrir. Vous pourriez avoir la possibilité d'activer vous-même ce Service ou celui-ci pourrait être activé directement par SiriusXM sur votre Récepteur inactif après votre Abonnement d'essai ou votre Forfait d'Abonnement payant. Le Service se poursuivra jusqu'à ce que : (i) vous ou nous annulions votre abonnement; (ii) votre Récepteur soit transféré ou (iii) vous achetiez un Abonnement. Le contenu disponible peut varier en fonction des capacités de votre Récepteur et ce Forfait n'est pas disponible sur tous les Récepteurs. Vous convenez que nous pouvons activer ce Forfait sur votre Récepteur inactif et que seul SiriusXM détermine si le Service est mis à votre disposition. Si ce Forfait a été activé dans votre véhicule, vous pouvez l'annuler comme il est indiqué à la clause 4 ci-dessus. Vous pouvez demander que votre véhicule ne soit pas activé avec ce Forfait après votre essai ou votre Abonnement payé en composant le 1-888-539-7474.
- e. Abonnement acheté par l'intermédiaire d'un Service externe :** Si vous achetez un abonnement par l'intermédiaire d'un Service externe ou vous y inscrivez : (i) votre compte d'Abonnement est géré par le Service externe et vos paiements sont traités et encaissés par le Service externe, et non par nous; (ii) le Service externe vous facturera des frais récurrents conformément au Forfait que vous choisirez, et les frais, politiques de remboursement et de crédit du Service externe ainsi que ses exigences d'annulation peuvent être différents de ceux qui sont directement offerts par nous; (iii) toute question relative à votre Abonnement, y compris les paiements, les renouvellements, la tarification, les remboursements ou l'annulation, doit être adressée directement au Service externe. Les Abonnements achetés par l'intermédiaire d'un Service externe ne peuvent être ajoutés ni transférés à un compte que vous pourriez par ailleurs détenir directement auprès de nous, et ces Abonnements ne seront pas admissibles aux réductions ni aux caractéristiques de compte que nous offrons. **Si vous achetez un Abonnement directement auprès de nous et que vous avez préalablement acheté un Abonnement auprès d'un Service externe, vous devez annuler votre Abonnement géré par ce Service externe pour éviter une double facturation. Si vous avez acheté votre Abonnement par l'intermédiaire d'un Service externe, vous devez annuler directement votre Abonnement auprès de ce Service externe.** Il vous incombe de prendre connaissance de toutes les conditions et politiques fournies par le Service externe avant l'achat. Le Service externe sera seul responsable de toutes les communications avec vous concernant votre compte d'Abonnement. Le Service externe ne fournira pas de soutien technique pour le Service ni ne répondra aux demandes

d'achat de produits du Service et ne sera pas responsable des réclamations relatives aux produits ou à la propriété intellectuelle associées au Service.

f. Offres de copromotion : Notre Service peut être offert avec des produits, services ou autres offres de tiers ou dans le cadre d'une offre groupée avec d'autres produits ou services (une « Copromotion »). Nous ne sommes pas responsables des produits et services fournis par des tiers. En participant à une copromotion, vous convenez que vos coordonnées (p. ex., nom, courriel, téléphone, adresse) peuvent être fournies à des tiers fournissant ce service de Copromotion.

g. Détails de l'offre : Les offres, les Forfaits et les calendriers des paiements peuvent être soumis à des limitations et à des conditions d'admissibilité supplémentaires, qui vous sont présentées au point de vente ou avant (les « Détails de l'offre »). Visitez notre site Web (www.siriusxm.ca) pour connaître les limitations supplémentaires qui peuvent s'appliquer aux Forfaits et aux calendriers des paiements. Vous devez répondre à toutes les conditions de l'offre ou respecter toutes les limitations indiquées dans les Détails de l'offre, y compris les exigences spécifiques de la radio, les conditions du Service, l'admissibilité de l'abonné et les conditions du compte. Le fait de pouvoir bénéficier d'un Forfait, d'un calendrier des paiements ou d'un tarif présenté dans les Détails de l'offre ne vous garantit pas leur disponibilité future, leur cessibilité ou leur admissibilité à ce Service sur d'autres radios ou Abonnements dans votre compte. Nous nous réservons le droit de cesser toutes les réductions ou d'apporter des modifications aux conditions de ces réductions, à tout moment. En cas d'incompatibilité entre les Détails de l'offre et les présentes Conditions, les Détails de l'offre prévaudront et s'appliqueront dans la mesure nécessaire pour résoudre cette incompatibilité.

9. QUESTIONS FINANCIÈRES : Si vous achetez un Abonnement payant, vous convenez de nous payer à l'avance, en dollars canadiens, ce qui suit :

a. Facturation des paiements de l'Abonnement

i. Facturation par carte : Vous pouvez payer par carte de crédit, carte de débit/crédit, carte-cadeau SiriusXM ou toute autre forme de paiement acceptée par SiriusXM Canada, aux tarifs applicables aux consommateurs ou aux entreprises en vigueur au moment du paiement. Votre carte sera facturée le jour où vous sélectionnez l'Abonnement (ou après toute période sans frais) et le jour de chaque renouvellement selon le plan de facturation périodique que vous avez accepté. Le moment de la facturation peut changer en raison d'un problème lié à votre mode de paiement, des modifications que vous apportez à votre Abonnement, de la suspension du Service ou du jour où vous commencez votre cycle de facturation au cours du mois. Nous pouvons obtenir des renseignements à jour sur le mode de paiement que vous avez choisi, qui sont mis à disposition par votre institution financière ou par l'intermédiaire d'un service de mise à jour de cartes de crédit. L'émetteur d'une carte-cadeau peut ne pas vous permettre de l'utiliser pour des paiements récurrents. L'utilisation d'un service prépayé ou d'une carte-cadeau peut exiger une carte de crédit ou de débit/crédit valide sur votre compte pour les frais récurrents futurs. Lorsque vous mettez à jour votre mode de paiement dans votre compte, vous nous autorisez à facturer le mode de paiement mis à jour pour votre Abonnement.

Tous les paiements par carte sont payables à l'avance. Il vous incombe d'effectuer tous les Paiements d'Abonnement, d'autres frais et d'autres droits et des achats dans votre compte. Nos Paiements d'Abonnement peuvent faire l'objet d'un changement unilatéral moyennant un avis transmis conformément aux clauses 7d) ou 7e), selon le cas, et à la clause 14a) des présentes Conditions. Les Paiements d'Abonnement ne comprennent pas les frais d'utilisation de données sans fil, de téléchargement ou de navigation sur le Web que vous pourriez avoir à payer. Communiquez avec votre fournisseur de services sans fil pour obtenir tous les détails sur la tarification de ces droits ou frais.

ii. **Facturation** : La facturation n'est pas offerte pour tous les Forfaits. Si elle est disponible, votre facture sera envoyée par courrier électronique (une « **facture électronique** ») et, dans certains cas, par la poste (une « **facture papier** »). Si vous optez pour une facture papier, il se pourrait que des « frais d'administration de la facture » vous soient facturés, lesquels vous seront communiqués avant que vous ne fassiez votre choix. Vous pouvez payer en ligne avec une carte de crédit ou de débit/crédit en vous connectant à votre compte. Si vous optez pour une facture électronique (si disponible), vous recevrez un courriel contenant un lien vers votre compte en ligne où vous pourrez consulter votre facture électronique et effectuer votre paiement avec une carte de crédit ou de débit/crédit. Il n'y a pas de frais d'administration de la facture pour une facture électronique. La facturation n'est pas offerte pour tous les Forfaits et tous les calendriers des paiements. Tous les relevés de facturation indiqueront :

1. les achats et les autres frais facturés à votre compte;
2. le montant de la somme que vous nous devez;
3. le mode de paiement;
4. la date d'échéance du paiement.

Veillez ne pas indiquer de commentaires ni de questions avec votre paiement de facturation. Si vous payez moyennant l'envoi d'une facture, veuillez poster tous les paiements à l'adresse suivante :

SiriusXM Canada
À l'attention de : Facturation
351 King Street East, 10^e étage
Toronto (Ontario)
M5A 0L6

b. Paiements et frais de retard : Tous les paiements doivent être faits en dollars canadiens. Si vous ne payez pas votre solde, nous désactiverons votre Abonnement pour défaut de paiement et pourrions vous facturer des frais de retard comme il est prévu à la clause 9d). Si vous choisissez de réactiver votre Abonnement, nous pouvons vous facturer des frais d'activation, et nous pouvons appliquer les paiements d'abord aux montants en souffrance, puis à vos obligations actuelles et futures. Pour les sommes impayées, nous nous réservons le droit réessayer votre mode de paiement, et s'il fonctionne votre Abonnement demeurera actif et continuera de se renouveler automatiquement.

- c. **Taxes** : Des taxes peuvent s'appliquer aux montants qui sont facturés à votre compte. Vous paierez toutes les taxes ou autres frais prescrits par le gouvernement, le cas échéant, qui sont établis en fonction de votre utilisation des Services et de l'adresse de facturation que vous fournissez à SiriusXM Canada.
- d. **Frais : (La présente clause ne s'applique pas aux résidents du Québec*)** Nous pouvons vous facturer un ou plusieurs des frais qui sont indiqués ci-dessous, le cas échéant, qui sont tous susceptibles d'être modifiés sans préavis. Nous nous réservons le droit de renoncer à ces frais à notre gré.
- i. **Frais d'activation** : Le cas échéant, pour chaque radio sur votre compte, nous pouvons vous facturer des frais pour l'activation, la réactivation, la mise à niveau ou la modification de votre Service. L'ajout de chaînes Premium, le cas échéant, peut exiger des frais de transaction supplémentaires.
 - ii. **Frais de retard** : Si nous ne recevons pas votre paiement avant la date d'échéance de facturation, nous pouvons vous facturer des frais de retard pouvant atteindre 5,00 \$ par mois ou par mois partiel jusqu'à ce que le montant de la somme en souffrance soit payée dans son intégralité, sous réserve de la législation applicable. Nous n'accordons pas de crédit aux clients. Vous reconnaissez que ces frais de retard ne constituent pas des frais d'intérêt, des frais de crédit, un écart de prix en fonction du temps ni d'autres frais ou paiements semblables, et qu'ils sont raisonnablement liés aux dépenses réelles que nous engageons en raison d'un retard de paiement et ils peuvent être assujettis aux limitations établies dans la législation de votre province ou de votre territoire.
 - iii. **Frais d'insuffisance de fonds** : Si une banque ou une autre institution financière refuse d'honorer votre paiement, nous pouvons vous facturer des frais de recouvrement correspondant au moindre des montants suivants : (i) 20,00 \$; et (ii) le montant maximal permis par la loi applicable la législation applicable. Vous reconnaissez que ces frais de recouvrement ne constituent pas des frais d'intérêt, des frais de crédit, un écart de prix en fonction du temps ni d'autres frais ou paiements semblables, et qu'ils sont raisonnablement liés aux dépenses réelles que nous engageons en raison d'un paiement non acquitté.
 - iv. **Frais de facturation** : Si vous choisissez de recevoir une facture papier, nous pouvons vous facturer des frais pouvant atteindre 5,00 \$ par facture.
 - v. **Frais d'annulation** : Des frais d'annulation ou de résiliation anticipée peuvent être exigés dans le cadre de certaines offres. Les frais d'annulation applicables seront communiqués dans les détails de l'offre pour l'offre visée ou dans un avis approprié, selon le cas.
 - vi. **Frais de transfert de matériel** : Si vous transférez un Abonnement d'une radio à une autre, des frais de transfert pouvant aller jusqu'à 100,00 \$ peuvent s'appliquer. Des frais de transfert s'appliquent à chaque transfert autorisé d'un Abonnement.
- e. **Différends liés à la facturation : (La présente clause ne s'applique pas aux résidents du Québec *)** Afin d'accélérer les procédures de différend et de contrôler les

coûts qui y sont liés, vous convenez (sauf dans la mesure où cela est contraire à la législation applicable) que toute réclamation fondée en droit ou en equity liée à la présente Entente ou au Services (une « Réclamation ») sera résolue de la façon suivante :

i. Résolution informelle : Nous tenterons en premier lieu de résoudre la Réclamation de manière informelle. Par conséquent, ni vous ni nous ne pouvons engager une procédure formelle pendant au moins soixante (60) jours suivant le signalement par l'un de nous d'une Réclamation à l'autre partie par écrit. Pour formuler une Réclamation, vous devez envoyer un avis à cet égard à l'adresse indiquée à la clause 5 de la présente Entente. Si SiriusXM Canada formule une Réclamation, nous enverrons notre avis à l'adresse de facturation figurant dans nos dossiers. Cette demande de résolution informelle sera effectuée individuellement et portera uniquement sur votre différend et non sur celui d'une autre personne.

ii. Résolution officielle : Si nous ne réussissons pas à résoudre la Réclamation de manière informelle, sous réserve de toute législation provinciale applicable, elle sera résolue que dans le cadre d'une procédure d'arbitrage ayant force exécutoire, et ce, en conformité avec le Règlement d'arbitrage de la CNUDCI en vigueur au moment où la Réclamation est formulée. Tous les différends découlant de la présente Entente ou s'y rapportant ou d'une relation juridique liée ou se rapportant à la présente Entente seront résolus dans le cadre d'une procédure d'arbitrage et tranchés définitivement en conformité avec les Règles nationales d'arbitrage de l'Institut d'Arbitrage et de Médiation du Canada Inc. Le lieu de l'arbitrage sera la ville de Toronto, en Ontario, au Canada.

Aucune disposition de la présente Entente ne porte atteinte à notre capacité de résilier vos Services en cas de non-paiement des sommes qui nous sont dues à l'échéance. De plus, rien dans la présente Entente ne nous empêchera d'intenter une action devant un tribunal compétent afin de recouvrer des sommes impayées.

f. Crédits appliqués aux Services : Les crédits appliqués aux Services sont non remboursables et non transférables et expireront à la fin de votre Abonnement.

g. Questions que vous pourriez avoir : Si vous avez une question au sujet de vos Services ou de votre relevé de facturation, ou si vous souhaitez apporter des modifications à vos Services ou réactiver ceux-ci, veuillez communiquer avec nous de l'une des manières indiquées à la clause 5. Nous vous répondrons dans les plus brefs délais. Si vous nous écrivez, veuillez inclure les renseignements suivants :

- Votre nom et numéro de compte de SiriusXM Canada;
- Le montant en dollars visé;
- Les détails de votre question.

Veuillez ne pas 2. Limites à l'Utilisation du Service : Nous joindre de paiement à votre envoi. Si vous achetez votre Abonnement directement auprès de nous et désirez contester des frais, vous devez communiquer avec SiriusXM Canada dans les trente (30) jours suivant la date à laquelle vous recevez le relevé en question (se reporter à la

clause 9e) pour connaître la procédure de notification à SiriusXM Canada de votre contestation des frais). À DÉFAUT DE QUOI, VOUS RENONCEZ À VOTRE DROIT DE CONTESTER LES FRAIS, sous réserve de la législation applicable. Les parties non contestées du relevé seront payées au plus tard à la date d'échéance pour que vous évitiez des frais de retard et une éventuelle désactivation des Services.

10. UTILISATION DU SERVICE

- a. **Admissibilité** : Vous devez être majeur dans votre province ou territoire de résidence pour acheter un Abonnement.
- b. **Zone de Service** : Nous offrons les Services seulement à l'intérieur des provinces et des territoires du Canada (la « **Zone desservie** »). Nos Services de météorologie maritime et de météorologie pour l'aéronautique et sont offerts dans les provinces et les territoires du Canada, sous réserve de leur disponibilité, et ils pourraient ne pas être offerts dans tous les marchés de la Zone desservie. Nos autres Services, y compris les services de circulation routière et de météorologie, ne sont pas offerts dans tous les marchés de la Zone desservie.
- c. **Service d'écoute en continu** : Vous devez acheter votre ordinateur, votre téléphone, votre tablette, votre ordinateur portable, votre équipement physique de remplacement, votre connectivité Internet ou le logiciel de navigateur Web, ou tout autre matériel ou logiciel que vous pouvez utiliser pour recevoir le Service d'écoute en continu (« **Dispositifs Web** »), votre modem ou routeur, et votre service Internet ou tout autre matériel ou logiciel approprié auprès de vendeurs, revendeurs, fabricants ou fournisseurs de services appropriés. SiriusXM ne saurait être tenue responsable des dommages causés à vos Dispositifs Web par suite de votre utilisation du Service d'écoute en continu. À moins d'indication contraire, vous pouvez écouter notre Service d'écoute en continu sur un (1) seul appareil doté d'une connexion Internet à la fois par Abonnement ou par droit. Toute manipulation du Service ou « usurpation d'adresse » d'un Dispositif Web ou toute autre entreprise visant à fournir une fausse localisation géographique ou tout autre renseignement erroné à nos serveurs constitue une violation de la présente Entente. Il est interdit d'enregistrer ou de reproduire de quelque façon que ce soit le contenu de notre Service d'écoute en continu. Il est en outre interdit de retransmettre ou autrement diffuser de quelque façon que ce soit le contenu transmis par notre Service d'écoute en continu, y compris de diffuser ce contenu en continu en ligne ou de faire en sorte que ce contenu puisse être téléchargé. Vous n'êtes pas autorisé à rhabiller, à reconditionner, à décompiler, à rétroconcevoir ou à démonter notre Service d'écoute en continu ni à construire un lecteur multimédia ou une interface qui accède à notre Service d'écoute en continu. De plus, l'utilisation de produits ou de services qui accèdent à nos services et qui sont fournis par des tiers non autorisés par nous à accéder à nos services constitue une violation des présentes conditions, même si vous n'avez pas créé ces produits ou services et/ou ne comprenez pas comment ils ont été créés. Il vous incombe de protéger votre nom d'utilisateur et votre mot de passe contre une utilisation non autorisée. Tout le contenu offert par le Service de radiodiffusion par satellite pourrait ne pas être offert par le Service d'écoute en continu, et vice versa. De façon semblable, le contenu offert dans le cadre de toute technologie du Matériel n'est pas nécessairement offert par d'autres modes de distribution (comme par l'Internet, la télévision satellite, le réseau sans fil, le Service Externe ou autre entité du même groupe chargé de la distribution que nous pourrions engager de temps à autre). Si vous désactivez les outils de localisation géographique de votre Dispositif Web et qu'aucun autre moyen de déterminer votre emplacement n'est à notre disposition, vous n'aurez

pas accès aux chaînes géographiquement restreintes de votre appareil doté d'une connexion Internet, sans égard à votre emplacement.

e.d. Usage personnel du Service : Nous vous fournissons le Service uniquement à des fins personnelles et non à des fins commerciales. Vous ne pouvez pas utiliser notre programmation à des fins commerciales (sauf comme il est prévu à la clause 8c)) ni la reproduire, la rediffuser ou la transmettre de toute autre manière; ni créer des enregistrements non autorisés de la programmation; (sauf comme il est permis à la clause 10e)), ni imposer des frais expressément droits d'entrée pour l'écoute de la programmation; ni distribuer des listes d'écoute des Services. Si votre usage du Service est destiné à des fins commerciales, vous devez vous abonner à un ~~plan~~ **Forfait de Musique pour Entreprises** conformément au ~~paragraphe A(8)~~ **à la clause 8c)** ci-après ~~dessus~~ et vous serez assujettis à notre tarif commercial. Si vous utilisez le Service à des fins commerciales, nous nous réservons le droit de vous facturer notre tarif commercial de façon rétroactive à partir du début de votre Abonnement.

~~Nonobstant~~ **Malgré** les dispositions de l'~~Article K~~, nous pouvons, comme le peuvent ~~la~~ **clause 9e)**, nos partenaires de programmation; et nous pouvons intenter des poursuites contre vous et contre toute partie responsable dans tous les cas de violation des dispositions précédentes, et ce, devant un tribunal compétent, ~~en vertu~~ **par application** des règles et règlements du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes («_CRTC_») et ~~des autres lois applicables~~ **de toute autre législation applicable**. L'Abonnement au Service ~~aux Services~~ ne vous ~~donne pas le~~ **confère aucun** droit d'utiliser les ~~d'utilisation des~~ **marques de commerce de quelque** de nos partenaires. Il est interdit d'outrepasser ou de contourner les règles d'usage, ~~restrictions~~ **les limitations** et ~~les mesures de sécurité incorporées dans le~~ **intégrées au** Service. Une seule ~~ouverture de session dans le~~ **connexion au** Service d'~~Écoute en Continu~~ est autorisée à la fois par ~~abonnement~~ **Abonnement**, à moins d'indication contraire dans la description du Forfait d'Abonnement que vous avez choisi. Vous pouvez ~~ouvrir une session dans le~~ **vous connecter au** Service d'~~Écoute~~ **écoute** en ~~Continu~~ depuis un ~~dispositif~~ **continu** à partir de tout **Dispositif Web**, au sens de la ~~clause 10c)~~ **clause 10c)**, compatible, tel qu'il est défini au ~~paragraphe F(1)~~. SiriusXM Canada vous tiendra entièrement responsable ~~pour~~ **de** toutes les pertes et les réclamations découlant de votre utilisation ou de votre mauvais usage du Service ~~et/ou du Service d'Écoute en Continu~~ ou du Service d'écoute en continu. En cas de ~~perte ou de vol de votre nom d'utilisateur ou de votre mot de passe, veuillez vous rendre à l'adresse~~ **www.siriusxm.ca/myaccount** pour le modifier sans délai.

3. Contenu Enregistré : Certains de nos radios et de nos Récepteurs ont une capacité limitée

Limitations d'utilisation à enregistrer la programmation qui est diffusée par le Service (« **Contenu Enregistré** ») et ne sont pas destinés à un usage commercial. Sous réserve des restrictions de votre radio et des lois en vigueur, vous avez accès à ce **Contenu Enregistré** seulement si vous payez vos **Frais d'Abonnement** (tels que définis ci-dessous) à la date où ils sont dus. Nous nous réservons le droit de modifier, de réduire, d'éliminer ou de facturer le **Contenu Enregistré** et/ou les fonctionnalités liées à celui-ci.

f.e. 4. Restrictions Concernant l'Utilisation à l'Échelle Internationale : Pour être un **Abonné**, vous **l'échelle internationale :** Vous devez posséder une adresse physique au Canada; **pour être un Abonné**. Nous nous réservons le droit de vérifier toute adresse que

vous nous fournissez. Dans le cas où vous nous fournissez une adresse inexacte, nous nous réservons le droit de mettre fin à votre Service et de conserver les paiements que vous nous avez déjà faits pour le Service offert. Le Service est destiné à être utilisé dans la Zone de Desserte desservie seulement.

f. **Contenu enregistré** : Certains types de radios ont une capacité limitée à enregistrer la programmation qui est diffusée par le Service (le « **Contenu enregistré** ») et ne sont pas destinés à un usage commercial. Sous réserve des lois en vigueur, vous avez accès au Contenu enregistré seulement si vous payez votre Abonnement. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications au Contenu enregistré et à ses fonctionnalités et de les réduire, les éliminer ou de les facturer.

g. **Interruptions du Service**

INTERRUPTIONS DU SERVICE DE DIFFUSION PAR SATELLITE : Le Service de radiodiffusion par satellite pourrait être indisponible ou interrompu de temps à autre pour diverses raisons, dont des raisons liées aux conditions environnementales ou topographiques et d'autres raisons qui sont hors de notre contrôle. Les Services de radiodiffusion par satellite pourraient être indisponibles à certains endroits (p. ex. dans les tunnels, dans les stationnements intérieurs, à l'extérieur de notre périmètre de couverture du satellite, ou dans des immeubles ou à proximité de ceux-ci) ou à proximité d'autres technologies. Les Récepteurs à domicile, portatifs et au bureau fonctionnent de façon optimale lorsque l'antenne est placée dans ou près d'une fenêtre orientée vers le sud avec une vue.

5. Sécurité de l'Utilisateur : En utilisant le Service, vous êtes responsable de faire preuve d'une prudente discrétion et d'observer toutes les mesures de sécurité dictées par la loi et le bon sens. Vous assumez tout risque lié à votre utilisation du Service. SiriusXM Canada n'assume aucune responsabilité relativement aux accidents découlant de l'utilisation du Service ou y étant liés. Les Services et les renseignements fournis en vertu des présentes sont fournis « **tels quels** » et SiriusXM Canada décline toute déclaration, garantie et condition, expresse ou implicite, relativement à ceux-ci ou à la transmission ou à la réception de ceux-ci. En aucun cas SiriusXM Canada, ses fournisseurs de données, fournisseurs de services, partenaires de marketing/distribution, logiciels ou Internet, ou fabricants d'équipements ne seront responsables, à votre égard ou à celui de tout tiers, pour tout dommage direct, indirect, accessoire, consécutif, spécial ou particulier, exemplaire ou punitif ou de toute perte de profits ou de tout gain manqué découlant de l'utilisation des Services ou des interruptions de la transmission ou réception de ceux-ci. Consultez également l'**Article J** pour les limites de responsabilité.

6. Utilisation de la Fonction des Cotes Boursières (Offerte avec Certains Récepteurs SiriusXM au Canada Seulement) : Certaines des données liées aux cotes boursières fournies dans le cadre du Service de Radio Satellite sont la propriété intellectuelle du fournisseur de ces données ou des tiers qui fournissent de telles données à ce fournisseur. Ces données sont protégées par le droit d'auteur et les autres lois relatives à la propriété intellectuelle, et tous les titres ou droits de propriété continuent d'appartenir au fournisseur concerné du service d'information.

Vous ne pouvez utiliser les cotes boursières obtenues au moyen du Service de Radio Satellite qu'à des fins personnelles et non commerciales. Vous ne pouvez ni les vendre ni les rendre disponibles à quiconque. Vous assumez tous les risques découlant de l'utilisation ou des résultats de l'utilisation de toutes cotes boursières.

La transmission des cotes boursières pourrait être assujettie à des retards arbitraires hors de notre contrôle. Ni SiriusXM Canada ou tout fournisseur des cotes boursières ne saurait garantir la précision, la fiabilité, la complétude, l'exhaustivité, l'actualité ou le caractère opportun des cotes boursières. Vous reconnaissez que le fournisseur de service d'information ne sera pas responsable à votre égard ou à celui de tout tiers en cas de perte découlant de tels retards. Tout fournisseur d'information ou SiriusXM Canada ne seront responsables à votre égard de toute perte ou de tout dommage direct, indirect, accessoire, consécutif, spécial ou particulier, exemplaire ou punitif ou de toute perte de profits ou de tout gain manqué découlant du retard ou de la perte des cotes boursières transmises au moyen du Service de Radio Satellite. Consultez également l'Article J pour les limites de responsabilité.

7. Surveillance et Blocage des Chaînes : Certaines émissions peuvent présenter des propos explicites. Les chaînes présentant fréquemment des propos explicites sont indiquées avec la mention « **XL** ». Vous êtes responsable d'imposer des restrictions d'écoute que vous considérez comme convenables pour les autres. Nous ne sommes pas responsables du contenu que vous ou toute autre personne pouvez juger inapproprié. Veuillez communiquer avec notre service à l'auditoire au 1 888 539 7474, ou visiter notre Site afin d'obtenir de plus amples renseignements sur le blocage des chaînes. Le Service de Lecture en Continu a été conçu de manière à plaire à un vaste auditoire, et une partie de la programmation peut comprendre des propos explicites. Le blocage des chaînes n'est pas disponible avec le Service de Lecture en Continu; par conséquent, vous êtes responsable d'imposer des restrictions d'écoute que vous considérez convenable pour les autres.

8. Abonnés Commerciaux — Musique pour Entreprises : En plus des Modalités de la présente Entente, les dispositions qui suivent s'appliquent si vous utilisez le Service de Radio Satellite ou le Service de Lecture en Continu dans un établissement commercial. Les chaînes présentant fréquemment des propos explicites sont indiquées avec la mention « **XL** ». Ces chaînes pourraient ne pas être appropriées pour les clients de votre établissement commercial. Si vous utilisez le Service de Radio Satellite ou le Service de Lecture en Continu dans un établissement commercial, vous devez nous signaler sans délai toute plainte reçue de la part de vos clients en ce qui a trait au contenu de notre Service de Radio Satellite ou le Service de Lecture en Continu. Vous êtes responsable d'imposer aux autres et à vos clients des limites d'écoute que vous jugez convenables. Veuillez communiquer avec notre service à l'auditoire à l'adresse soutien@siriusxm.ca (pour les demandes en français) ou à l'adresse care@siriusxm.ca (pour les demandes en anglais) afin d'obtenir de plus amples renseignements sur le blocage des chaînes. Nous nous réservons le droit de bloquer toute chaîne pour un établissement commercial en fonction de plaintes des auditeurs, d'une enquête du CRTC, de publicité négative ou de raisons semblables.

Votre Abonnement commercial vous donne le droit de faire jouer le Service de Radio Satellite en direct ou le Service de Lecture en Continu au public dans votre établissement aux fins de « **musique de fond** » tel que prévu par le Tarif No. 16 de la SOCAN (2010-2011) et le Tarif 3.A de Ré:Sonne — Fournisseurs de musique de fond (2010-2013), et de leurs tarifs successeurs. Vous ne pouvez ni copier ni enregistrer les diffusions ou la musique fournies par le Service de Radio Satellite ou le Service de Lecture en Continu. Si vous utilisez le Service de Radio Satellite pour une raison autre que de fournir la « **musique de fond** » envisagée par le Tarif No. 16 de la

SOCAN (2010-2011) et le Tarif 3.A de Ré:Sonne— Fournisseurs de musique de fond (2010-2013), et de leurs tarifs successeurs, vous, et non pas SiriusXM Canada, serez responsable du paiement de tout tarif ou de toute redevance associés à cette utilisation, et vous serez responsable d'obtenir les licences ou autres autorisations nécessaires pour cette utilisation de la part des détenteurs des droits ou de leurs représentants. Tout changement au tarif des redevances payables par SiriusXM Canada à la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs («**SOCAN**») et à Ré : Sonne— Société de gestion de la musique («**Ré : Sonne**») pourrait provoquer le changement de vos frais d'Abonnement commercial. Nos frais d'Abonnement et autres frais peuvent changer sous réserve de préavis à votre attention. Si vous payez des factures, postez tous les paiements à l'adresse suivante :

SiriusXM Canada
Aux soins du : Directeur des ventes commerciales
351, rue King Est, 10e étage
Toronto (Ontario)
M5A 0L6

9. Service d'Écoute en Continu : Vous pouvez écouter notre Service d'Écoute en Continu sur un (1) seul appareil doté d'une connexion Internet à la fois, à moins d'indication contraire dans la description du Forfait d'Abonnement que vous avez choisi. Si vous avez des Abonnements multiples au Service, vous pourriez obtenir des informations d'ouverture de session supplémentaires pour le Service d'Écoute en Continu (code d'utilisateur/mot de passe) pour chaque Abonnement supplémentaire. Vous êtes responsable de protéger votre code d'utilisateur et votre mot de passe contre toute utilisation non autorisée. Pour accéder au Service d'Écoute en Continu, votre compte doit être en règle et vous devez vous conformer aux présentes Modalités. Certains appareils conçus pour fonctionner avec le Service d'Écoute en Continu peuvent nécessiter un abonnement distinct. Notre Service d'Écoute en Continu peut ne pas être disponible ou être interrompu de temps à autre pour diverses raisons telles que la non-disponibilité du réseau Internet ou des difficultés liées au réseau Internet en général ou à votre navigateur Web, à votre ordinateur, à votre câblage résidentiel ou à votre fournisseur de service Internet et/ou pour d'autres raisons indépendantes de notre volonté. Notre Service d'Écoute en Continu fonctionne mieux lorsqu'il est diffusé au moyen d'une connexion à large bande. Nous ne garantissons pas l'accès continu, ininterrompu ou sécurisé au Service d'Écoute en Continu et ne sommes pas responsables des parasites et/ou des interruptions qui peuvent survenir.

Vous n'êtes pas autorisé à rediffuser notre Service d'Écoute en Continu de quelque manière que ce soit. Vous pouvez écouter notre Service d'Écoute en Continu au moyen de haut-parleurs ou d'un casque d'écoute à des fins personnelles. Vous ne pouvez pas enregistrer ou autrement reproduire le contenu diffusé par notre Service d'Écoute en Continu. Il est en outre interdit de retransmettre ou autrement diffuser de quelque manière que ce soit le contenu transmis par notre Service d'Écoute en Continu, y compris de diffuser ce contenu en continu en ligne ou de faire en sorte que ce contenu puisse être téléchargé. Vous n'êtes pas autorisé à modifier l'habillage ou le logiciel du Service d'Écoute en Continu, ni à le décompiler, ni à le désosser, ni à le désassembler, ni à créer un lecteur de médias ou une interface qui permet d'accéder au Service d'Écoute en Continu. En outre, votre utilisation de tout produit ou service permettant d'accéder à nos Services et qui est fourni par des tierces parties non autorisées par nous constitue une violation des présentes Modalités, même si vous n'avez pas créé de tels produits ou services et/ou ne savez pas comment ils ont été créés.

Tout contenu offert par le Service de Radio Satellite pourrait ne pas être offert dans le cadre du Service d'Écoute en Continu, et vice-versa. De façon semblable, le contenu offert dans le cadre de toute technologie de l'Équipement n'est pas nécessairement offert par d'autres modes de distribution (comme Internet, télévision satellite, sans fil, Service Externe ou autre affilié de distribution que nous pourrions engager de temps à autre).

Le Service de Lecture en Continu est destiné à être utilisé dans la Zone de Desserte seulement. Toute manipulation, ou « **spoofing** » d'un dispositif Web (tel que défini au paragraphe F(1)), ou toute autre activité entreprise dans le but de livrer à nos serveurs un faux emplacement géographique constitue une contravention à la présente Entente. Si vous désactivez les outils d'emplacement géographique de votre dispositif Web et qu'aucun autre moyen de déterminer votre emplacement n'est à notre disposition, vous n'aurez pas accès aux chaînes géographiquement limitées sur votre appareil relié à Internet, sans égard à votre emplacement.

10. Changements aux Forfaits : Vous avez le droit de changer votre Forfait d'Abonnement (p. ex., passer du Forfait Le Musical Plus au Forfait Le Complet). Vous avez aussi le droit de changer le calendrier de paiements de votre Abonnement (p. ex., passer d'un Forfait Mensuel à un Forfait de trois ans). L'effet de ce changement sur votre compte varie en fonction des choix que vous faites. La plupart des Abonnements au Service de Radio Satellite sont reliés à un Récepteur. ~~Vous pouvez avoir plusieurs Récepteurs et plusieurs Abonnements.~~ Les soldes et frais de service sont normalement liés aux comptes, mais parfois aux Récepteurs. Si vous ajoutez des Récepteurs à votre compte, vous devez acheter un Abonnement distinct pour chaque Récepteur, à moins que le Forfait que vous avez choisi comprenne plusieurs Abonnements à un Récepteur.

Si vous changez votre Forfait actuel ou votre calendrier de paiements, mais que vous conservez le même Récepteur, les frais équivalant à la différence entre les deux Abonnements vous seront imputés. Si les nouveaux frais sont inférieurs aux frais de votre Forfait actuel ou de votre calendrier de paiements pour le même Récepteur, vous pourrez demander un remboursement ou laisser le crédit dans votre compte. Si un crédit demeure à votre compte, il sera appliqué automatiquement à vos prochains frais. Un Abonnement peut être assujéti à des frais de résiliation anticipée ou à des paiements anticipés non remboursables, tel qu'il est prévu au sous-paragraphe G(3)(7) des présentes Modalités, sous réserve des lois applicables. ~~LES CRÉDITS DE SERVICE SERONT HONORÉS SOUS FORME DE SERVICE POUR LA DURÉE RESTANTE DU CRÉDIT. SILE SERVICE À L'AUDITOIRE AJOUTE UN CRÉDIT DE SERVICE AU COMPTE À TITRE DE COURTOISIE ET NON PAS À CAUSE D'UN CHANGEMENT AU SERVICE, CES CRÉDITS DE SERVICE VIENNENT À ÉCHÉANCE LORS DE L'ANNULATION DE L'ABONNEMENT, ET NE SONT PAS TRANSFÉRABLES À UNE AUTRE PERSONNE.~~ Les Abonnements à vie, les Abonnements automobiles préinstallés et certains Abonnements promotionnels ne sont pas remboursables. Si vous apportez des changements à ces Abonnements, aucun crédit de Service ne sera porté à votre compte. **Pour les Abonnements au Forfait Le Complet (application uniquement) achetés après le 13 décembre 2023 :** Si vous modifiez votre Forfait actuel, ces modifications prendront effet au prochain renouvellement. Aucun crédit ni remboursement ne sera accordé pour la Durée d'Abonnement restante lorsqu'un Abonnement est résilié avant son échéance, bien que nous puissions accorder un remboursement ou un crédit à notre discrétion, au cas par cas.

11. Abonnements avec Publicités : Nous pouvons offrir un Service d'Abonnement avec publicités. Vous avez la possibilité d'activer vous-même ce Service, ou bien SiriusXM peut l'activer directement sur votre radio inactive. Le Service se poursuit jusqu'à ce que : i) vous résilieez ou nous résiliions votre Abonnement; ii) votre Récepteur soit transféré avec votre véhicule au nouveau propriétaire du véhicule; ou iii) vous achetiez un Forfait d'Abonnement payant. La programmation offerte pour ce Service peut changer et différer selon les capacités de votre Récepteur. Vous convenez que nous pouvons activer des Abonnements avec Publicités sur votre radio inactive et que votre accès au Service est déterminé uniquement par SiriusXM. Vous pouvez annuler le Service à tout moment ou demander que votre radio ne soit pas admissible en nous appelant au 1 888 539 7474.

12. Détails de l'Offre : Les Offres, les Forfaits et les calendriers de paiements peuvent être assujettis à des limites supplémentaires et à des exigences d'admissibilité, qui vous sont présentées au point de vente ou avant (les « **Détails de l'Offre** »). Visitez notre site Web pour connaître les limites supplémentaires applicables aux Forfaits et aux calendriers de paiements. Vous devez respecter tous les critères d'admissibilité de l'Offre et respecter les limites indiquées dans les Détails de l'Offre, notamment les exigences en matière de radio, les modalités du Service, l'admissibilité de l'abonné et les critères d'admissibilité du compte. L'admissibilité à un Forfait, à un calendrier de paiements ou à un tarif ne garantit pas sa disponibilité future pour vous, sa transférabilité ni votre admissibilité à ce Service sur d'autres radios ou dans le cadre d'autres Abonnements liés à votre compte. Nous nous réservons le droit d'annuler tous les rabais ou de modifier les modalités du rabais à tout moment. En cas de divergence entre les Détails de l'Offre et les présentes Modalités, les Détails de l'Offre prévaudront et s'appliqueront dans la mesure nécessaire pour résoudre cette divergence.

13. Abonnements Achetés par l'Intermédiaire d'un Service Externe : Si vous achetez un Abonnement par l'intermédiaire d'un Service Externe : (i) votre compte d'Abonnement est géré par le Service externe, et vos paiements seront traités et perçus par le Service Externe, et non par nous; (ii) le Service Externe vous facturera de manière récurrente conformément au Forfait et au calendrier de paiements sélectionnés, et les politiques en matière de frais, de remboursement et de crédit ainsi que les exigences de résiliation de ce Service Externe peuvent différer des nôtres; (iii) toutes les demandes de renseignements liés à votre Abonnement, y compris les demandes relatives aux paiements, aux renouvellements, à la tarification, aux remboursements ou à la résiliation, doivent être adressées directement au Service Externe. Les Abonnements achetés par l'intermédiaire d'un Service Externe ne peuvent être ajoutés à un compte que vous pouvez avoir par ailleurs directement auprès de nous, et ces Abonnements ne seront pas admissibles aux rabais ni aux fonctionnalités du compte que nous offrons, comme les suspensions du Service. Les Abonnements achetés par l'intermédiaire d'un Service Externe ne peuvent pas être transférés au compte que vous détenez directement auprès de nous. **Si vous choisissez d'acheter un Abonnement directement auprès de nous et que vous avez précédemment acheté un Abonnement par l'intermédiaire d'un Service Externe, vous devez annuler votre Abonnement géré par ce Service Externe directement auprès de celui-ci afin d'éviter des frais en double. Si vous avez obtenu votre Abonnement par l'intermédiaire d'un Service Externe, vous devez annuler votre Abonnement directement auprès de ce Service Externe.** Vous êtes responsable de passer en revue toutes les modalités et politiques fournies par le Service Externe avant l'achat. Le Service Externe sera uniquement responsable de toutes les

communications avec vous concernant votre compte d'Abonnement, notamment les modalités de renouvellement, les cycles de facturation, les frais, les hausses de tarif, les politiques de remboursements et les paiements. Si le Service Externe ne parvient pas à vous facturer pour l'Abonnement au moyen de votre mode de paiement en raison d'une insuffisance de fonds, de renseignements expirés ou invalides sur votre compte ou autrement, vous demeurez responsable du coût de l'Abonnement et des autres coûts de recouvrement indiqués dans les modalités d'achat conclues avec le Service Externe. Le Service Externe se réserve le droit de suspendre votre accès au Service jusqu'à ce que les renseignements sur votre mode de paiement soient mis à jour et que vos frais d'Abonnement soient payés. Le Service Externe n'offrira pas de services de soutien pour les problèmes techniques liés à l'accès au Service, ne répondra pas aux réclamations de produit visant le Service et ne sera pas responsable des réclamations liées au produit ou en matière de propriété intellectuelle associées au Service.

14. Offres Promotionnelles : Notre Service peut être offert avec des produits et des services tiers ou d'autres offres (une « Copromotion ») conformément aux modalités applicables à la Copromotion. Nous ne sommes pas responsables des produits et des services fournis par des tiers. Les Copromotion seront assujetties à des modalités supplémentaires, notamment celles offertes par ces tiers. Votre admissibilité à l'utilisation de notre Service par le truchement d'une offre Copromotionnelle sera uniquement déterminée par nous, et nous pouvons limiter la participation à nos Services par le truchement de toute offre Copromotionnelle.

15. Droit de Transfert d'un Abonnement : Les Abonnements payants au Service de Radio Satellite sont généralement transférables à une autre radio inactive et peuvent être assujettis au paiement de frais de transferts conformément aux dispositions du sous-paragraphe G(3)(8) des présentes Modalités. Les Abonnements achetés par l'intermédiaire d'un Service Externe ne sont pas transférables. Les Abonnements ne sont pas transférables à une autre personne. **LES ABONNEMENTS INCLUS DANS LE CADRE DE LA VENTE OU DE LA LOCATION D'UN VÉHICULE NE SONT PAS TRANSFÉRABLES** à une autre radio. Nous pouvons annuler des Abonnements lorsqu'un véhicule est vendu et/ou transféré à un propriétaire subséquent, à condition que nous recevions un avis de cette vente ou de ce transfert. Par souci de commodité et selon les registres de ventes de nouveaux véhicules, nous pouvons transférer à votre nouveau véhicule votre Abonnement à un Service de Radio Satellite actif associé à votre ancien véhicule. Nous fournirons un avis écrit de ce transfert automatique et vous aurez le droit d'annuler votre Service en tout temps. Les Abonnements à des Abonnements avec Publicités ne sont pas transférables.

i. **16. Suspension du Service :** Les Abonnés à nos Services audio, de données et de prévisions météorologiques maritimes et pour l'aviation dégagée du ciel. Même si votre antenne est près d'une fenêtre orientée vers le sud, certains traitements de fenêtres peuvent perturber la réception satellite. Nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'interruption des Services de radiodiffusion par satellite qui sont hors de notre contrôle.

ii. **INTERRUPTIONS DES SERVICES D'ÉCOUTE EN CONTINU :** L'accessibilité au Service d'écoute en continu peut être limitée ou indisponible en raison de perturbations ou de difficultés liées à Internet dans son ensemble ou à votre navigateur Web, ordinateur, câblage maison, fournisseur de service Internet et

à toute autre raison hors de notre contrôle. Le Service d'écoute en continu ne fonctionne que lorsqu'il est diffusé au moyen d'une connexion à large bande. Nous ne garantissons pas un accès continu, sans interruption et sécurisé du Service d'écoute en continu et l'opération du Service d'écoute en continu peut être perturbée par plusieurs facteurs, aussi différents les uns que les autres, hors de notre contrôle. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les interruptions d'écoute en continu qui sont hors de notre contrôle.

h. Nature consultative des Services; Responsabilité des utilisateurs; Sécurité des utilisateurs et fiabilité; Contrôle parental : Certaines programmations peuvent présenter des propos explicites. Les chaînes présentant fréquemment des propos explicites sont indiquées avec la mention « XL » dans votre liste de chaînes. Il vous incombe d'imposer des restrictions d'écoute que vous jugez appropriées pour les autres. Nous n'assumons aucune responsabilité à l'égard du contenu que vous ou quiconque jugez inapproprié. Veuillez communiquer avec notre Service à la clientèle au 1-888-539-7474 ou visiter notre site Web à l'adresse www.siriusxm.ca pour obtenir des renseignements sur le blocage de chaînes. Le Service d'écoute en continu s'adresse à un vaste auditoire, et une partie de la programmation peut comprendre des propos explicites. Le blocage de chaînes n'est pas disponible avec le Service d'écoute en continu; il vous incombe donc d'imposer des restrictions d'écoute que vous jugez appropriées pour les autres. Vous assumez tout le risque lié à votre utilisation du Service. Les renseignements et données sur la circulation routière, les conditions météorologiques, les conditions météorologiques maritimes, les conditions météorologiques pour l'aéronautique, le « fish mapping » et d'autres contenus et alertes d'urgence sur le Service ne visent pas la « sauvegarde de la vie humaine », ils sont simplement de nature consultative. Vous ne devriez pas vous fier à ces renseignements dans les aéronefs, les bateaux de mer, les automobiles ou pour quelque autre utilisation, y compris en cas de maladie ou de diagnostic. Nous n'assumons aucune responsabilité à l'égard des erreurs ou des inexactitudes dans les renseignements fournis au moyen du Service ou de son utilisation. Certains programmes comportent des propos explicites. Nous n'assumons aucune responsabilité à l'égard du contenu que vous ou quiconque jugez offensant ou inapproprié.

g.i. Suspension du Service : Les Abonnés peuvent demander que leur Abonnement payant (sous réserve de l'exclusion ci-après) soit temporairement suspendu une fois au cours d'une année civile pour une durée maximale de six mois. ~~Vous devez communiquer avec nous pour suspendre votre Service.~~ Les Abonnements suspendus ne donneront pas lieu à la réception d'un ~~recevront aucun~~ Service ou à des, n'accumuleront aucuns frais d'Abonnement; et aucuns frais ne seront facturés pour le rétablissement du Service, à condition que le Service soit rétabli ~~durant la période~~ dans les six mois autorisée. Le Service. Les Services qui est suspendu seront suspendus seront automatiquement réactivés à la première des éventualités suivantes à survenir : la date demandée ou, si elle est antérieure, au sixième anniversaire de la date de suspension de l'Abonnement payant. Si vous demandez la suspension du Service durant une période promotionnelle, cette suspension ne modifiera pas la date de fin de votre période promotionnelle. ~~L'accès à la Suspension du Service peut changer en tout temps. Si vous avez obtenu votre Abonnement par l'intermédiaire d'un Service Externe, vous ne pouvez pas suspendre le Service et vous devez communiquer directement avec le fournisseur du Service Externe à propos de toute modification.~~ Nous nous réservons le droit de retirer cette option à tout

moment. La suspension du Service n'est pas disponible sur les Forfaits Audio d'écoute en continu (application uniquement).

B. Modifications des modalités :

1. Modification des Modalités :

~~Le texte qui suit ne s'applique pas aux Résidents du Québec*.~~

~~Étant donné la nature évolutive de notre entreprise, de la concurrence ainsi que les exigences et les coûts liés aux fournisseurs de programmation, nous nous réservons le droit de modifier unilatéralement les Modalités en vertu desquelles nous fournissons les Services, de temps à autre, lorsque nous le jugeons nécessaire, y compris le droit de modifier les frais et les tarifs. Tout changement ou toute modification entrera en vigueur après un préavis d'au moins trente (30) jours à votre attention.~~

~~Si nous apportons de telles modifications, nous publierons un avis sur notre site Web au sujet des modifications apportées aux présentes Modalités et la date d'entrée en vigueur de ces modifications. Nous vous donnerons un moyen de nous signaler si vous ne désirez pas accepter ces modifications et ainsi annuler votre Abonnement. Nous pourrions aussi vous envoyer un ensemble de Modalités entièrement nouvelles pour remplacer celles-ci. VOUS CONSERVEZ LE DROIT D'ANNULER LES SERVICES EN TOUT TEMPS SI CES MODALITÉS NE SONT PAS ACCEPTABLES POUR VOUS. SI VOUS CHOISISSEZ DE NE PAS ANNULER VOTRE SERVICE APRÈS LA RÉCEPTION D'UN AVIS DE MODIFICATION, VOTRE RÉCEPTION ININTERROMPUE DU SERVICE SERA CONSIDÉRÉE COMME L'ACCEPTATION DE VOTRE PART DES MODALITÉS MODIFIÉES. SI VOUS NOUS SIGNALEZ QUE VOUS N'ACCEPTÉZ PAS LES MODALITÉS, NOUS ANNULERONS VOTRE SERVICE, EN VERTU DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE H. Pour une plus grande certitude, si vous n'avez pas SiriusXM Canada à l'intérieur du délai, vous serez réputé avoir accepté cette modification et toute annulation subséquente entraînera l'obligation de payer la pénalité ou l'indemnité de résiliation, le cas échéant.~~

~~Le texte qui suit s'applique uniquement aux Résidents du Québec*.~~

~~Étant donné la nature évolutive de notre entreprise, de la concurrence ainsi que les exigences et les coûts liés aux fournisseurs de programmation, SiriusXM Canada peut de temps à autre modifier toute clause de la présente Entente, incluant les frais d'Abonnement, les autres frais ainsi que la nature des Services. SiriusXM Canada vous enverra, au moins trente (30) jours avant l'entrée en vigueur de la modification, un avis écrit rédigé de façon claire et lisible, indiquant uniquement le nouvel article ou la clause modifiée et la clause telle qu'elle se lisait auparavant, la date d'entrée en vigueur de la modification ainsi que vos droits de résiliation. Si la modification entraîne une augmentation de vos obligations ou une réduction des obligations de SiriusXM Canada, vous pouvez refuser cette modification et résilier la présente Entente ainsi modifiée sans frais, pénalité ou indemnité de résiliation, mais après le paiement des sommes dues pour l'utilisation du Service jusqu'à la date de résiliation, en envoyant un avis à cet effet à SiriusXM Canada par l'entremise de son service à la clientèle (article L(1), et ce, au plus tard trente (30) jours après l'entrée en vigueur de la modification.~~

À moins de recevoir un avis contraire à cet effet, les Forfaits d'Abonnement se poursuivront automatiquement à l'expiration de leur période de facturation aux tarifs en vigueur et seront payables à l'avance. À l'exception des Forfaits d'Abonnement dont la durée de la période de facturation est de moins de six (6) mois, nous vous informerons de la date d'expiration de votre période de facturation par l'entremise d'un avis écrit envoyé à cet effet entre le 90e et le 60e jour précédant cette date d'expiration. Conformément au paragraphe L(1), un avis vous informant de la poursuite de votre abonnement et de la date d'entrée en vigueur de la nouvelle période de facturation vous sera envoyé.

2. Utilisateurs de 360L ou d'un appareil mobile : Si vous accédez au Service au moyen d'un appareil mobile ou de nos radios 360L, des modifications aux Modalités pourraient aussi être communiquées au moyen de versions mises à jour du logiciel du Service et de messages que vous recevrez dans le véhicule, que vous consentez à recevoir sans préavis.

C. Interruptions du service de radio satellite et de prévisions météorologiques maritimes et liées à l'aviation :

Nos Services de Radio Satellite et de prévisions météorologiques maritimes et liées à l'aviation (les « **Services Satellite** ») pourraient être indisponibles ou interrompus de temps à autre pour diverses raisons, dont des raisons liées aux conditions environnementales ou topographiques et d'autres raisons qui sont indépendantes de notre volonté. Les Services Satellite pourraient ne pas être disponibles à certains endroits (p. ex. dans les tunnels, dans les stationnements intérieurs, à l'extérieur de notre périmètre de couverture du satellite, ou dans des immeubles ou à proximité de ceux-ci) ou à proximité d'autres technologies. Les Récepteurs à domicile, portatifs et au bureau fonctionnent de façon optimale lorsque l'antenne est placée dans ou près d'une fenêtre orientée vers le sud avec une vue non obstruée du ciel. Même si votre antenne est près d'une fenêtre orientée vers le sud, certains types de couvre-fenêtres pourraient nuire à la réception satellite. Nous ne sommes aucunement responsables de toute interruption des Services Satellite indépendante de notre volonté.

D. Interruptions du service d'écoute en continu :

L'accessibilité au Service d'Écoute en Continu peut être limitée et le Service inaccessible en raison de l'indisponibilité du réseau Internet ou des difficultés avec le réseau Internet dans son ensemble ou votre navigateur Web, ordinateur, câblage maison, fournisseur de Service Internet et autres raisons hors de notre contrôle. Le Service d'Écoute en Continu ne fonctionne que lorsqu'il est diffusé au moyen d'une connexion à large bande. Nous ne garantissons pas un accès continu, ininterrompu et sécurisé du Service d'Écoute en Continu et l'opération du Service d'Écoute en Continu peut être perturbée par plusieurs et différentes causes hors de notre contrôle.

E. Récepteurs et autre équipement :

1. Fournisseurs Autorisés :

- j. **Mises à jour des Services :** Nous nous réservons le droit de mettre à jour automatiquement le Service et les logiciels qui y sont associés. Ces mises à jour peuvent se produire en arrière-plan à tout moment (et vous ne pouvez pas les

désactiver). En utilisant le Service, vous acceptez par les présentes de recevoir ces mises à jour.

k. Code de conduite de l'utilisateur : Vous ne pouvez reproduire, vendre, revendre ou autrement exploiter une ressource, ni y accéder, se trouvant dans le Service. Il est interdit d'utiliser des services ou des installations fournis dans le cadre du Service pour compromettre la sécurité ou altérer les ressources du système ou les comptes. Si nous croyons que vous avez commis une activité frauduleuse, trompeuse ou malveillante dans le cadre de votre utilisation du Service, nous nous réservons le droit de prendre des mesures pour remédier à cette fraude, tromperie ou malveillance, y compris de mettre fin à votre compte et de prendre d'autres mesures légales ou correctives.

l. Technologie : Il est interdit de copier, de décompiler, de désassembler, de rétroconcevoir, de pirater, de manipuler ou de mettre autrement à la disposition de toute technologie intégrée dans des Récepteurs compatible avec le système de radiodiffusion par satellite SiriusXM ou qui soutient le site Web, l'application Web, l'application mobile et le Service d'écoute en continu de SiriusXM Canada ou tout autre de son contenu. De plus, le logiciel de compression vocale AMBE® inclus dans nos Services est protégé par des droits de propriété intellectuelle, y compris les droits de brevet, les droits d'auteur et les secrets commerciaux de Digital Voice Systems, Inc. Vous vous engagez également à ne pas télécharger, afficher, transmettre ou autrement rendre disponible quelque matériel contenant des virus logiciels ou tout autre code d'ordinateur, fichier ou programme conçu pour interrompre, désactiver ou limiter la fonctionnalité du site Web, de l'application Web, de l'application mobile, du Service de radiodiffusion par satellite ou du Service d'écoute en continu. En outre, la musique, les nouvelles, les actualités, le divertissement, les données et autre contenu du Service sont protégés par les lois sur le droit d'auteur et autres lois en matière de propriété intellectuelle et tous les droits de propriété demeurent la propriété des fournisseurs de contenu et de services de données respectifs. Il est interdit d'exporter les données (ou leurs dérivés), sauf dans le respect des lois, des règles et des règlements applicables en matière d'exportation. Il est explicitement interdit à l'utilisateur de ce logiciel ou de tout logiciel contenu dans un Récepteur SiriusXM ou le site Web, l'application Web ou l'application mobile de SiriusXM Canada, de tenter de copier, décompiler, de rétroconcevoir ou démonter le code exécutable, ou de convertir celui-ci de quelque autre façon en format lisible par l'humain. Le logiciel est assorti d'une licence s'appliquant uniquement à l'utilisation de nos Services.

m. IA Matters : Il est interdit d'utiliser des services ou des technologies qui sont étiquetés ou décrits comme incluant, utilisant, alimenté ou constituant un système d'apprentissage automatique ou d'Intelligence Artificielle (« IA ») pour découvrir des composantes sous-jacentes de nos modèles, algorithmes, métadonnées et systèmes. Il est interdit d'utiliser des méthodes de capture de données sur le Web, de moissonnage de données ou d'extraction de données sur le Web pour extraire des données de nos Services. Vous ne pouvez pas utiliser nos Services ni les données de nos Services pour créer, former ou améliorer (directement ou indirectement) un service IA. Notre Service renferme du matériel protégé par le droit d'auteur, notamment du matériel que nous avons créé et du matériel que nous avons obtenu sous licence de tiers. Il est interdit d'utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur, y compris dans le cadre de technologies ou de services d'intelligence artificielle ou d'intelligence de la machine, ou de créer du contenu formé par l'IA, sans obtenir de licence de la part des porteurs de droits concernés. Dans le cadre de la prestation de notre Service, nous pouvons traiter et stocker les données fournies au Service ainsi que les résultats du Service, à diverses fins, notamment l'amélioration de nos Services, la prestation et l'aide à la prestation du

Service à la clientèle, et la surveillance et la prévention des utilisations ou résultats qui sont abusifs ou nuisibles du Service. Vous êtes seul responsable de répondre aux réclamations de tiers concernant votre utilisation des Services conformément aux lois applicables (y compris, notamment, les atteintes aux droits d'auteur et les autres réclamations relatives à la production de contenu associée à votre utilisation des Services).

n. Commentaires et apparences des utilisateurs : Nous sommes libres d'utiliser et de concéder en sous-licence l'ensemble des commentaires, des renseignements, des idées, des concepts, des revues ou des techniques, ou de tout autre document comportant votre nom, image, personnalité, voix et tout autre document ou renseignement que vous nous fournissez ou que vous nous fournissez dans les communications que vous nous envoyez ou que vous adressez à notre attention (« **Rétroaction** ») à perpétuité sans autre rémunération, reconnaissance ou paiement à quelque fin que ce soit. De plus, vous vous engagez à ne pas faire valoir de « droits moraux » à l'égard des commentaires, dans la mesure permise par la législation applicable.

o. Connexion, authentification et notifications importantes concernant le compte : Nous pouvons utiliser des appels préenregistrés ou des messages texte pour l'authentification, la connexion, la récupération de compte et d'autres messages importants liés à un compte. En fournissant un numéro de téléphone lors de votre inscription ou en ajoutant autrement un numéro à votre compte, vous consentez expressément à recevoir de notre part (ou de l'un de nos fournisseurs de services) des messages texte ou des appels préenregistrés à ce numéro, qui peuvent être envoyés au moyen d'un système automatique de numérotation téléphonique ou d'un autre système automatisé, à ces fins. La fréquence de ces messages variera en fonction de la manière dont vous utilisez le Service. Vous pouvez communiquer avec nous au 1-888-539-7474 ou par courriel à care@siriusxm.ca et demander de vous désabonner des communications liées au marketing. Il se peut que nous ayons plus d'un de vos numéros de téléphone, veuillez donc préciser les numéros que vous nous demandez de ne pas appeler. Pour vous désabonner des courriels de marketing, vous pouvez également vous désabonner en cliquant sur le lien « Se désabonner » qui se trouve au bas de nos courriels ou bulletins de marketing. Pour vous désabonner de la messagerie SMS, vous pouvez vous désabonner en envoyant un message « STOP » dans le message SMS. La réponse « STOP » à l'un de ces messages n'ajoutera pas votre numéro à notre liste de numéros à ne pas appeler, qui ne s'applique qu'aux communications liées au marketing. Veuillez noter que même si vous avez formulé une « demande d'interdiction de contact », nous pouvons quand même communiquer avec vous dans les circonstances permises par la législation applicable, y compris pour l'envoi d'avis juridiques et pour certaines questions relatives au Service et au compte.

11. RADIOS ET AUTRE MATÉRIEL

n.a. Équipement et fournisseurs autorisés : Vous pouvez accéder au Service et l'utiliser uniquement au moyen de l'Équipement autorisé conçu pour avec le matériel et la technologie autorisés conçus pour recevoir le Service. (le « **Matériel** »). Cependant, nous ne fabriquons ni n'installons aucun des Récepteurs ou de l'Équipement le Matériel connexe, y compris les antennes, les adaptateurs, les dispositifs adhésifs, les câbles, etc., (l'« **Équipement** »), que vous pouvez utiliser pour recevoir le Service. Vous devez

~~acheter votre récepteur ou l'Équipement et commander toutes~~ Récepteur ou le Matériel, ainsi que les réparations, les pièces, les installations ou Services relatifs à ceux-ci les services qui s'y rapportent, auprès de vendeurs ou de fabricants autorisés. ~~Nous ne sommes en aucun cas responsables~~ Nous n'assumons aucune responsabilité à l'égard des dommages causés à votre véhicule, à votre résidence ou de tous autres dommages ~~aux à vos~~ biens mobiliers ou immobiliers découlant de l'installation ou de l'utilisation de tout récepteur ou Équipement. ~~Nous ne garantissons aucunement le récepteur ou l'Équipement, de quelque façon que ce soit, et nous ne sommes aucunement responsables~~ des Récepteurs, du Matériel ou des accessoires. Nous n'offrons aucune garantie à l'égard du Récepteur ou du Matériel et n'assumons aucune responsabilité à l'égard de la publicité, des déclarations, des pratiques, des promesses, des Services services ou des garanties provenant de ces vendeurs ou fabricants. Si vous avez une plainte à formuler au sujet de votre Récepteur, ~~de l'Équipement du Matériel~~ ou de leur installation, ~~vous devez le faire~~ veuillez communiquer auprès de votre vendeur, fabricant ou installateur autorisé. Les retours de Récepteurs ou ~~d'Équipement du~~ Matériel sont assujettis aux politiques de retour de votre vendeur ou fabricant autorisé.

b. Droits radiophoniques : Un Abonnement ou un droit distinct est requis pour chaque radio.

Pour les clients qui utilisent certains équipements 360L; votre relation avec le fournisseur de services sans fil : Certaines radios et équipements de véhicule qui reçoivent notre service 360L ou nos Services d'écoute en continu peuvent être vendus ou fournis avec un service Internet sans fil par une entreprise de télécommunications que nous mandatons ou par un tiers, comme un constructeur automobile. Notre service « 360L » s'entend du service que nous fournissons aux radios utilisant une combinaison de notre réseau satellite et une connexion Internet sans fil. Certaines caractéristiques ou certains éléments du contenu pourraient ne pas être accessibles, à moins que vous ayez une connexion de données activée dans votre véhicule ou sur votre appareil. Le contenu peut varier selon nos Services de radiodiffusion par satellite et d'écoute en continu et les Forfaits d'Abonnement. Un Abonné qui reçoit notre Service 360L ou notre Service d'écoute en continu au moyen d'un service Internet sans fil fourni par une entreprise de télécommunications que nous mandatons ou par un tiers : 1) n'a aucun lien contractuel avec le fournisseur de service sans fil sous-jacent à l'égard du Service 360L ou Service d'écoute en continu qu'il reçoit; 2) n'est pas un tiers bénéficiaire d'une entente avec ce fournisseur de service sans fil; 3) convient que le fournisseur de service sans fil n'engage aucune responsabilité à son égard, que ce soit pour violation de contrat, négligence, responsabilité délictuelle stricte ou autre; 4) reconnaît que la transmission de données et de messages peut être reportée, que les données et messages peuvent être supprimés ou non livrés et que les appels au 911 ou les appels d'urgence semblables peuvent ne pas être traités; 5) comprend que le fournisseur de service sans fil ne garantit pas la sécurité des transmissions sans fil et ne peut être tenu responsable d'une absence de sécurité associée à l'utilisation du Service. Divers facteurs, comme l'appareil, l'emplacement, la bande passante et la vitesse disponible de votre service Internet sans fil, peuvent avoir une incidence sur la qualité du son et de l'affichage. Si vous utilisez un service Internet sans fil qui n'a pas été prévu par nous ou un tiers, vous êtes responsable de votre connexion au service sans fil et de tous les frais de service connexes. Veuillez vous informer auprès de votre fournisseur de service sans fil des frais liés à l'utilisation de données.

2. Abonnements Multiples : Vous pouvez avoir plusieurs radios et plusieurs Abonnements. Chaque Abonnement au Service de Radio Satellite est relié à un Récepteur. Si vous ajoutez des Récepteurs à votre compte, vous devez acheter un Abonnement distinct pour chaque Récepteur (voir l'Article G), sauf si vous avez notre Forfait L'Ultime, qui offre le Service pour deux radios au plus et se poursuivra s'il y a un moins une radio activée dans le Forfait. Si vous avez plusieurs

Abonnements liés à votre compte, vous pourriez être admissible à des tarifs réduits pouvant être offerts par SiriusXM Canada de temps à autre. En outre, des frais d'activation pour chaque appareil radio s'appliqueront. Pour être admissible à un tarif réduit et le conserver, vous devez respecter les critères suivants : 1) vos Abonnements doivent être associés à un seul compte; 2) vous devez conserver au moins un Abonnement actif dans le cadre d'un Forfait admissible à plein prix. Nous sommes les seuls à pouvoir déterminer l'admissibilité des Forfaits. L'accessibilité des tarifs réduits peut changer à tout moment. Nous vous aviserons de toute modification nécessaire à vos cycles de facturation en raison de vos Abonnements multiples dans un seul compte. Les Abonnements d'essai, avec publicités, promotionnels ou à rabais ne sont pas des Forfaits à plein prix. Ils ne sont donc pas admissibles aux tarifs réduits au titre d'Abonnements supplémentaires.

c. 3. L'utilisation du Service 360L et du Service d'écoute en continu dans un véhicule peut être assujettie à l'acceptation de modalités et de conditions supplémentaires du constructeur automobile.

i.d. Perte d'Équipement : d'équipement : Puisque votre Abonnement au Service de Radio Satellite radiodiffusion par satellite est relié à un Récepteur donné, si votre Récepteur est perdu, volé, vendu, transféré ou autrement retiré de votre possession sans votre permission, vous devez résilier ou suspendre votre Abonnement, à défaut de quoi vous continuerez d'être responsable des obligations de paiement pour votre Service de Radio Satellite en vertu des Modalités radiodiffusion par satellite conformément aux conditions de votre Abonnement, quelle que soit votre utilisation du Service de Radio Satellite.

4. Clients utilisant notre Service 360L—Votre Relation avec notre Fournisseur de Service Sans Fil : Certaines radios et certains équipements qui reçoivent notre service 360L peuvent être vendus ou fournis avec un service Internet sans fil par une entreprise de télécommunications que nous mandatons ou par une tierce partie, comme un constructeur automobile. Notre Service « 360L » désigne le service que nous fournissons aux radios utilisant une combinaison de notre réseau satellite et une connexion Internet sans fil. Certaines caractéristiques et/ou certains éléments du contenu pourraient ne pas être accessibles, à moins que vous ayez une connexion de données activée dans votre véhicule ou sur votre appareil. Le contenu peut varier selon nos plateformes de Radio Satellite et d'Écoute en Continu et les Forfaits d'Abonnement. Un Abonné qui reçoit notre Service 360L au moyen d'un service Internet sans fil fourni par une entreprise de télécommunications que nous mandatons ou par un tiers : 1) n'a aucun lien contractuel avec le fournisseur de service sans fil sous jacent à l'égard du Service 360L qu'il reçoit; 2) n'est pas un tiers bénéficiaire d'une entente avec ce fournisseur de service sans fil; 3) convient que le fournisseur de service sans fil n'engage aucune responsabilité à son égard, que ce soit pour violation de contrat, négligence, responsabilité délictuelle stricte ou autre; 4) reconnaît que la transmission de données et de messages peut être reportée, que les données et messages peuvent être supprimés ou non livrés et que les appels au 911 ou les appels d'urgence semblables peuvent ne pas être traités; 5) comprend que le fournisseur de service sans fil ne garantit pas la sécurité des transmissions sans fil et ne peut être tenu responsable d'une absence de sécurité associée à l'utilisation du Service. La qualité du son et de l'affichage peut être touchée par divers facteurs comme l'appareil, l'emplacement, la bande passante et la vitesse disponible de votre service Internet sans fil. Si vous utilisez un service Internet sans fil qui n'a pas été organisé par nous ou une tierce partie, vous êtes responsable de votre connexion au service sans fil et de tous les frais de service connexes. Veuillez vous informer auprès de votre fournisseur de service sans fil des frais

liée à l'utilisation de données. L'utilisation du Service 360L dans un véhicule peut être assujettie à l'acceptation de modalités et de conditions supplémentaires du constructeur automobile.

5. Mises à Jour de Logiciels ou de Micrologiciels : Nous nous réservons le droit de mettre automatiquement à jour le Service et les logiciels ou micrologiciels connexes, notamment en corrigeant des bogues et en apportant d'autres modifications. Ces mises à jour peuvent survenir automatiquement et en tout temps en arrière plan, et vous ne pouvez pas les désactiver. En utilisant le Service, vous convenez par les présentes de recevoir ces mises à jour.

6. Langue de l'Interface : Certains éléments du Service 360L, du Service de Lecture en Continu et du Service de Radio Satellite peuvent être offerts uniquement en anglais. Vous le reconnaissez et y consentez en utilisant notre Service.

F. Équipement du service en ligne :

1. Nous Fournissons Uniquement le Service de Lecture en Continu : Vous devez acheter votre ordinateur, votre téléphone, votre tablette, votre ordinateur portable, votre matériel physique de rechange, votre connexion Internet ou votre logiciel de navigation Web ou tout autre matériel ou logiciel que vous pouvez utiliser pour recevoir notre Service de Lecture en Continu (les « **Dispositifs Web** »), votre modem ou routeur et votre service Internet et/ou tout autre matériel et/ou logiciel nécessaires de vendeurs, de revendeurs, de fabricants ou de fournisseurs de services appropriés. SiriusXM Canada n'est pas responsable de tout dommage à vos Dispositifs Web résultant de l'utilisation du Service de Lecture en Continu. Nous ne sommes pas responsables des Dispositifs Web, ne donnons aucune garantie, de quelque façon que ce soit, quant à ceux-ci et ne sommes pas responsables de la publicité, des déclarations, des pratiques, des promesses, des services ou des garanties provenant de ces vendeurs, revendeurs, fabricants ou installateurs. Si vous avez des plaintes à formuler concernant vos Dispositifs Web, vous devez les acheminer aux vendeurs, aux revendeurs, aux fabricants ou aux fournisseurs de services concernés. Les frais d'Abonnement au Service ne comprennent pas les frais pour l'utilisation des données sans fil, le téléchargement ou le navigateur Web que vous pouvez engager. Communiquez avec votre fournisseur de service sans fil pour obtenir tous les détails au sujet de ces frais.

2. Ouverture de Session et Mot de Passe : Dès que vous avez procédé à votre inscription au Service de Lecture en Continu, vous êtes responsable de maintenir la confidentialité de votre code de confirmation, de votre adresse courriel et de votre mot de passe. De plus, vous êtes entièrement responsable de toutes les activités qui se produisent en rapport avec vos identifiants de connexion. À la fin de chaque session en ligne, vous devez complètement fermer la session de votre Service de Lecture en Continu. Dans l'éventualité où vos identifiants de connexion ou votre mot de passe seraient perdus, volés, vendus, transférés ou que vous seriez dépossédé de ceux-ci sans votre permission, communiquez immédiatement avec SiriusXM Canada pour que vos identifiants de connexion et votre mot de passe puissent être désactivés et que nous puissions vous en réémettre de nouveaux. Utilisez l'un des moyens suivants pour nous signaler la compromission de vos identifiants de connexion :

Téléphone :

Composez le 1 888 539 7474 durant les heures d'ouverture de notre service à l'auditoire, qui sont indiquées ici : siriusxm.ca/fr/contactez-nous

Vous pouvez également nous écrire à l'adresse suivante :

Adresse postale :

SiriusXM Canada
Aux soins de : Service à l'auditoire
351, rue King Est, 10e étage
Toronto (Ontario)

12. NOTRE CONTENU : Tous les éléments musicaux, la programmation, le texte, le logiciel (y compris les codes source et exécutables), les données, les renseignements, le matériel visuel, verbal ou autre matériel numérique, et tout autre contenu disponible sur le site ou inclus dans le Service (collectivement, le « Contenu »), ainsi que tous les droits d'auteur, marques de commerce, marques de service, brevets, droits d'inscription de brevet, secrets commerciaux, savoir-faire, droits de base de données et tous les autres droits relatifs au Contenu ou découlant de celui-ci nous appartiennent ou sont la propriété de nos concédants et fournisseurs qui nous ont donné l'autorisation de les utiliser. Ni votre accès au Service ou à nos applications, ni votre utilisation du Service ou de nos applications, ni la présente Entente ne vous accorde de droit, de titre ou d'intérêt ou licence sur le Contenu ou à l'égard de celui-ci, et vous ne pouvez utiliser ce Contenu sans l'autorisation écrite expresse du ou des propriétaires.

13. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Dénégation de responsabilité : (M5A-0L6

Adresse de courriel du service à l'auditoire :

soutien@siriusxm.ca (français)

care@siriusxm.ca (anglais)

3. Technologie : Il est interdit de copier, décompiler, désassembler, de faire de la rétro-ingénierie, de bidouiller (hack), de manipuler ou autrement rendre disponible toute technologie contenue dans les Récepteurs compatibles avec le système de radio satellite SiriusXM ou qui maintient le site Web, l'application Web et l'application mobile de SiriusXM Canada ainsi que le Service de Lecture en Continu ou son contenu. De plus, le logiciel de compression vocale AMBE® intégré dans nos Services est protégé par des droits de propriété intellectuelle, y compris des droits de brevet, droits d'auteurs et secrets commerciaux de Digital Voice Systems, Inc. Vous acceptez de ne pas faire de téléchargement vers l'amont, afficher, transmettre, ou autrement rendre disponible des logiciels contenant des virus informatiques ou tout code d'ordinateur, fichier ou conception de programme dont l'objet est d'interrompre, mettre hors de Service ou limiter la fonctionnalité du site Web, de l'application Web et de l'application mobile de SiriusXM Canada ou le Service de Lecture en Continu. De plus, la musique, les nouvelles, les actualités, le divertissement, les données et autre contenu du Service sont protégés par les lois sur

le droit d'auteur et autres lois en matière de propriété intellectuelle. Ainsi, tous les droits de propriété continuent d'appartenir aux fournisseurs de services de données respectifs. Il vous est interdit d'exporter les données (ou tout dérivé de celles-ci) sauf si vous le faites en conformité avec les lois et règlements applicables en matière d'exportation. Il est explicitement interdit à l'utilisateur de ce logiciel ou de tout logiciel contenu dans un Récepteur SiriusXM ou le site Web, l'application Web ou l'application mobile de SiriusXM Canada, de tenter de copier, décompiler, de faire de la rétro-ingénierie ou démonter le code objet, ou de quelque autre façon de convertir le code objet en format lisible par l'humain. Le logiciel est assorti d'une licence s'appliquant uniquement à l'utilisation de nos Services.

G. Paiement :

Si vous achetez un Abonnement payant, vous convenez de nous payer ainsi :

1. Frais d'Abonnement : Vous pouvez payer les frais d'Abonnement, par carte de crédit, par carte cadeau SiriusXM ou par toute autre forme de paiement acceptée par SiriusXM Canada, au tarif pour les particuliers ou au tarif pour les entreprises en vigueur au moment du paiement pour tous Services commandés à des fins d'utilisation avec votre Récepteur SiriusXM (y compris les Services commandés par vos enfants ou par tout autre membre de votre famille au moyen de votre Abonnement), avec ou sans votre permission, pendant toute la durée de votre Entente, jusqu'à la résiliation des Services (les « **Frais d'Abonnement** »).

Tous les Frais d'Abonnement doivent être payés à l'avance. Vous serez responsable de payer tous les Frais d'Abonnement, et autres frais ou achats imputés ou effectués dans votre compte. Nos Frais d'Abonnement et les autres frais peuvent changer unilatéralement moyennant un préavis qui vous est donné selon la manière prévue aux paragraphes B(1) et L(1) dans les présentes Modalités. Les Frais d'Abonnement au Service ne comprennent pas les frais pour l'utilisation des données sans fil, le téléchargement ou le navigateur Web que vous pouvez engager. Communiquez avec votre fournisseur de service sans fil pour obtenir tous les détails au sujet de ces frais. Veuillez ne pas acheminer vos commentaires ou questions avec votre paiement. Si vous payez des factures (Abonnés commerciaux seulement), postez tous les paiements à l'adresse suivante :

SiriusXM Canada
351, rue King Est, 10e étage
Toronto (Ontario)
M5A 0L6

2. Relevés de Facturation : Sous réserve du sous-paragraphe G(3)(6) ci-après, les relevés sont envoyés par la poste ou par courriel, sauf si un autre moyen est exigé. Pour certains Forfaits et calendriers de paiements, vous pouvez demander de recevoir une facture par la poste (une « **facture papier** ») ou par courriel (une « **facture électronique** »). Si vous choisissez une facture papier, vous pourriez avoir à payer des « **Frais d'Administration de Facture** », qui vous seront communiqués avant que vous ne fassiez votre choix. Vous pouvez payer en ligne au moyen d'une carte de crédit ou de débit en ouvrant une session dans votre compte. Si vous choisissez une facture électronique (si cela est possible), vous recevrez un courriel renfermant un lien vers

vosre compte en ligne où vous pouvez voir votre facture électronique et effectuer votre paiement au moyen d'une carte de crédit ou de débit. Aucuns Frais d'Administration de Facture ne sont exigés dans le cas d'une facture électronique. La facturation n'est pas offerte pour tous les Forfaits et calendriers de paiements. Les relevés indiqueront :

1. les achats ou tous les autres frais portés à votre compte;
2. le montant que vous nous devez; et
3. la date d'échéance pour le paiement.

3. Frais Administratifs : Nous pouvons vous imputer un ou plusieurs des frais suivants (le cas échéant), qui peuvent changer sous réserve d'un préavis conformément au paragraphe L(1) :

1. **Frais d'Activation :** Pour chaque Récepteur SiriusXM figurant à votre compte, nous pourrions vous facturer des frais d'activation, des frais pour la mise à niveau ainsi que des frais pour la modification de vos Services de Radio Satellite. Les frais sont payables au moment du paiement de vos premiers Frais d'Abonnement. L'ajout de chaînes haut de gamme, le cas échéant, pourrait entraîner l'ajout de frais de transaction additionnels.
2. **Redevance de Droit d'Auteur et Frais Administratifs (FRM) :** Une redevance de droit d'auteur mensuelle ainsi que des frais administratifs sont imputés dans le cadre des Abonnements qui comprennent des chaînes de musique. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces frais, consultez la foire aux questions.

Le sous-paragraphe G(3)(3) ne s'applique pas aux Résidents du Québec*.

3. **Frais de Retard :** Si nous ne recevons pas votre paiement avant la date d'échéance du paiement, nous pourrions vous facturer des frais de retard pouvant atteindre jusqu'à 5,00 \$ par mois ou par partie de mois jusqu'à ce que le compte en souffrance soit remboursé en entier, cette procédure étant assujettie aux lois applicables. Nous n'accordons pas de crédit à nos clients. Vous reconnaissez que ces frais de retard ne constituent pas des frais d'intérêt, des frais de crédit, un différentiel de temps par rapport au prix ou tous autres frais ou paiements semblables, et qu'ils sont raisonnablement liés aux dépenses réelles que nous engageons relativement aux paiements tardifs et peuvent être assujettis aux limites établies dans les lois de votre province ou de votre territoire.
4. **Dépôts de Garantie :** Si vous désirez réactiver vos Services à la suite d'une désactivation au motif de non paiement, vous devez régler votre compte en entier et nous pourrions vous demander un dépôt de garantie avant de rétablir vos Services. En aucun cas les dépôts de garantie ne produiront des intérêts.

Le sous-paragraphe G(3)(5) ne s'applique pas aux Résidents du Québec*.

5. **Frais d'Insuffisance de Fonds :** Si une banque ou une institution financière refuse d'honorer l'un de vos paiements, nous pourrions vous facturer des frais de recouvrement selon le moindre des montants entre (i) 20,00 \$; et (ii) le montant maximal permis en vertu des lois applicables. Vous reconnaissez que ces frais de recouvrement ne sont pas

des frais d'intérêt, des frais de financement, des frais d'écart de prix ou autres frais ou paiements de nature semblable, et qu'ils sont raisonnablement liés aux dépenses réelles que nous engageons à la suite du non traitement d'un paiement.

Le sous-paragraphe G(3)(6) ne s'applique pas aux Résidents du Québec*.

~~6. **Frais de Facturation** : Si vous choisissez de recevoir une facture papier, nous pourrions vous facturer des frais pouvant atteindre 5,00 \$ par facture.~~

Le sous-paragraphe G(3)(7) ne s'applique pas aux Résidents du Québec*.

~~7. **Résiliation** : Si vous résiliez un Abonnement annuel ou pluriannuel avant l'échéance de l'Abonnement annuel ou pluriannuel, plus de trente (30) jours suivant la date, selon ce qui s'applique :~~

- ~~i. — à laquelle vous activez votre Service;~~
- ~~ii. — à laquelle vous renouvelez votre Abonnement en vertu du paragraphe H(1);~~
- ~~iii. — à laquelle vous acceptez les modifications aux présentes Modalités conformément au paragraphe B(1); ou~~
- ~~iv. — upgrade to a new Subscription Plan, à laquelle vous passez à un nouveau Forfait d'Abonnement.~~

~~Nous pouvons vous facturer des frais d'administration pouvant atteindre 150,00 \$, selon votre Forfait d'Abonnement et sous réserve des lois applicables. Consultez le paragraphe G(10) ci-après pour les annulations d'Abonnements à vie.~~

Pour les Abonnements au Forfait Le Complet (application uniquement) achetés après le 13 décembre 2023 : Aucun crédit ni remboursement ne sera accordé pour la Durée d'Abonnement restante lorsqu'un Abonnement est résilié avant son échéance. Les résiliations prennent effet à la fin de la Durée d'Abonnement alors en cours (ou immédiatement si vous résiliez votre Abonnement dans les sept (7) jours suivant son activation) et les modifications apportées aux forfaits entreront en vigueur immédiatement. Nous pouvons accorder un remboursement ou un crédit à notre discrétion, au cas par cas.

~~8. **Frais de Transfert de Matériel** : Si vous voulez transférer un Abonnement annuel ou pluriannuel à un Récepteur SiriusXM différent avant l'expiration de l'Abonnement annuel ou pluriannuel, nous pourrions vous facturer des frais pouvant atteindre 100,00 \$. Chaque transfert autorisé d'un Abonnement pourrait faire l'objet de frais de transfert. Voir le paragraphe G(10) ci-après.~~

4. Questions au Sujet de Votre Relevé : Si vous avez des questions à formuler au sujet de vos services ou de votre facture, ou si vous désirez modifier vos services ou les réactiver, communiquez avec nous selon l'une des façons suivantes :

Téléphone :

Composez le 1 888 539 7474 durant les heures d'ouverture de notre service à l'auditoire, qui sont indiquées ici : siriusxm.ca/fr/contactez-nous

Vous pouvez également nous écrire à l'adresse suivante :

Adresse postale :

SiriusXM Canada
Aux soins de : Service à l'auditoire
351, rue King Est, 10e étage
Toronto (Ontario)
M5A 0L6

Adresse de courriel du service à l'auditoire :

care@siriusxm.ca (Anglais)

soutien@siriusxm.ca (Français)

~~Nous vous répondrons dans les plus brefs délais. Si vous nous écrivez, nous vous prions de fournir les renseignements suivants :~~

- ~~• Vos nom et numéro de compte SiriusXM Canada;~~
- ~~• Le montant en dollars en question;~~

~~Les détails de votre question.~~

~~Veuillez ne pas envoyer de paiement avec votre lettre. Si vous achetez votre Abonnement directement auprès de nous et désirez contester des frais, vous devez communiquer avec SiriusXM Canada dans les trente (30) jours suivant la date à laquelle vous recevez le relevé en question (voir l'Article K — **Résolution des Différends** pour savoir comment aviser SiriusXM Canada de votre contestation des frais). **DANS LE CAS CONTRAIRE, VOUS RENONCEZ À VOTRE DROIT DE CONTESTER LES FRAIS**, sous réserve des lois applicables. Les portions non contestées du relevé doivent être payées avant la date d'échéance afin que vous puissiez éviter que des frais de retard vous soient imputés et, possiblement, la mise hors service des Services.~~

5. Paiements : ~~Vous devez payer en dollars canadiens au moyen d'une carte de crédit, d'une carte prépayée ou de toute autre forme de paiement acceptée par SiriusXM Canada. Le solde exigible est dû en entier lors de chaque période de paiement. Nous pourrions, à notre discrétion, accepter les paiements partiels, ceux-ci seraient alors affectés au paiement du montant exigible le plus ancien. Aucune note « **Paiement entier** » ou autre note restrictive ajoutée par vous sur vos paiements ne limitera notre droit de recouvrer tous les montants que vous nous devez.~~

6. Si Vous Payez en Retard : ~~Nous nous attendons à ce que vous remboursiez le solde de votre compte de façon ponctuelle. Si vous ne payez pas le solde de votre compte à temps, nous pourrions désactiver vos Services après la période de grâce applicable. Si vous avez acheté un~~

Abonnement annuel ou pluriannuel pour tout Service et que votre paiement est en retard, nous pourrions convertir votre Abonnement en Abonnement trimestriel ou mensuel. Dans cette éventualité, nous pourrions calculer votre Abonnement et les montants que vous nous devez au prorata et nous porterons tout paiement anticipé aux montants en souffrance. Tout crédit restant sera conservé et appliqué en paiement de vos obligations futures. Nous pourrions communiquer avec vous par téléphone, par message texte SMS, par courriel ou directement par la poste pour vous rappeler de payer votre solde. Si vous choisissez de réactiver votre Abonnement, nous pourrions vous facturer des frais d'activation qui vous seront communiqués avant la réactivation, et nous appliquerons les paiements en premier à tout montant exigible, puis à vos obligations courantes et futures.

7. Consentements en matière de Crédit : Afin que vous puissiez établir un compte auprès de notre entreprise, vous nous permettez de faire des demandes au sujet de votre solvabilité en obtenant votre historique de crédit ou un rapport sur le consommateur et autre information concernant le crédit ou renseignement personnel auprès d'agences d'évaluation du crédit ou d'institutions financières, et d'échanger avec ces agences ou institutions des renseignements personnels relativement à la présente Entente et des détails quant au crédit accordé (incluant, sans s'y limiter, l'historique de paiement) pour permettre à SiriusXM Canada de déterminer votre solvabilité.

8. Changement d'Adresse ou des Renseignements de Votre Carte de Crédit/de Paiement : Vous devez nous signaler dans les plus brefs délais tout changement apporté à vos nom, adresse postale, adresse à domicile, adresse courriel, numéro de téléphone ou renseignements de carte de crédit.

9. Taxes : Vous paierez toutes les taxes ou autres frais imputés par le gouvernement, le cas échéant, qui vous sont imputés dans le cadre de votre utilisation des Services et en fonction de l'adresse de facturation que vous fournissez à SiriusXM Canada.

10. Forfait d'Abonnement à Vie : Nous vendions auparavant des Abonnements à vie. Ce type de forfait n'est plus offert en vente. Les Abonnements à vie ne sont pas transférables d'une personne à une autre, et ils ne sont pas remboursables. Vous pouvez transférer un Abonnement à vie actif à un autre Récepteur un nombre de fois illimité. Pour chaque transfert autorisé d'un Abonnement à vie, des frais de transfert de 75 \$ vous seront facturés. **AUCUNS FRAIS DE TRANSFERT NE SERONT EXIGÉS POUR LE TRANSFERT D'UN ABONNEMENT À VIE LIÉ À UN RÉCEPTEUR INSTALLÉ PAR UN CONSTRUCTEUR D'AUTOMOBILES OU PAR UN CONCESSIONNAIRE SI, SELON NOTRE SEULE DISCRÉTION, LE RÉCEPTEUR EST DÉFECTUEUX.**

11. Identifiants : Une copie de vos identifiants financiers, qui peut comprendre votre carte de paiement, votre numéro de compte ou votre paiement minimal, sera conservée par SiriusXM Canada pour des frais futurs. Dans la mesure du possible, nous souscrivons à des services en vertu desquels les émetteurs de carte nous fournissent vos renseignements de carte mis à jour pour que vous n'ayez pas besoin de nous informer de vos nouveaux identifiants chaque fois qu'ils sont créés. Veuillez communiquer avec l'émetteur de votre carte pour savoir s'il offre ce service.

12. Remboursements : LES ABONNEMENTS À VIE, LES ABONNEMENTS D'ESSAI, LES ABONNEMENTS INCLUS DANS LE PRIX DE VENTE OU DE LOCATION D'UNE AUTOMOBILE ET CERTAINS ABONNEMENTS PROMOTIONNELS NE SONT PAS REMBOURSABLES.

H. Annulation :

1. Durée :

Le texte qui suit ne s'applique pas aux ~~Résidents~~résidents du Québec* :

La durée de la présente Entente est indéterminée et les Services seront fournis jusqu'à leur résiliation. Des Abonnements annuels et pluriannuels seront, à moins de recevoir un avis contraire à cet effet de votre part, ou à moins d'indication contraire dans le Forfait, renouvelés automatiquement à leur expiration pour une période équivalente à la période initiale et aux tarifs alors en vigueur. Un avis vous sera envoyé conformément au paragraphe L(1) vous avisant de votre option de renouvellement et de la date d'entrée en vigueur de ce renouvellement.

Le texte qui suit s'applique uniquement aux ~~Résidents~~ du Québec* :

La durée de la présente Entente est indéterminée et demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'une des parties l'annule conformément à la présente Entente ou conformément aux lois applicables.

2. Résiliation par Vous :

Le texte qui suit ne s'applique pas aux ~~Résidents~~ du Québec* ni aux Abonnements au Forfait Le Complet avec diffusion en continu (application uniquement) achetés après le 13 décembre 2023 :

Vous pouvez résilier votre Abonnement à tout moment. Pour ce faire, vous pouvez nous composer le 1 888 539 7474 pendant nos heures normales d'ouverture. La résiliation entrera en vigueur trente (30) jours suivant la date à laquelle vous transmettez l'avis de résiliation, à moins que les lois provinciales exigent une période de plus courte durée, auquel cas cette période plus courte sera applicable. À des fins de sécurité, nous pourrions vous demander de fournir certains renseignements pour valider votre identité avant de résilier vos Services.

1. Si vous résiliez vos Services **dans** les trente (30) jours suivant la date de la première activation du Service, vous aurez droit à un remboursement complet de vos frais d'activation ainsi que des frais d'Abonnement que vous avez payés pour vos Services.
2. Si vous résiliez vos Services **après** les trente (30) premiers jours à compter de la date, selon le cas applicable, à laquelle vous avez : activé vos Services; renouvelé votre Abonnement en vertu du paragraphe H(1); accepté les modifications aux présentes Modalités en vertu du paragraphe B(1); ou mis à niveau votre compte à un nouveau Forfait d'Abonnement, vous serez responsable, au moment de la résiliation, du paiement de tout solde dû accumulé jusqu'à la date d'entrée en vigueur la résiliation.

3. ~~Si vous résiliez vos Services dans les trente (30) premiers jours à compter de la date, selon le cas applicable, à laquelle vous avez : renouvelé votre Abonnement en vertu du paragraphe H(1); accepté les modifications aux présentes Modalités en vertu du paragraphe B(1); ou mis à niveau votre compte à un nouveau Forfait d'Abonnement, vous serez responsable du paiement de tout solde dû accumulé jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la résiliation. Nous vous rembourserons les montants que vous avez payés pour la période s'étendant au-delà de la date à laquelle la résiliation est entrée en vigueur (le cas échéant) et aucuns Frais d'Administration ne seront applicables (sauf ceux qui ont déjà été engagés). Si vous résiliez des Services déterminés comme faisant partie de ceux d'un Abonnement à vie, tous les mois payés à l'avance sont considérés comme non remboursables.~~

~~Le texte qui suit ne s'applique qu'aux Abonnements au Forfait Le Complet (application uniquement) achetés après le 13 décembre 2023 :~~

~~Vous pouvez résilier votre Abonnement en tout temps en accédant à la fonction « **Gérer mon compte** » (My Account) sur www.siriusxm.ca/fr/. Vous pouvez résilier en tout temps un abonnement, y compris tout Forfait gratuit ou promotionnel. Si vous résiliez votre Forfait Le Complet (application uniquement) dans les sept (7) jours suivant son activation, votre Abonnement prendra fin immédiatement et vous recevrez un remboursement partiel pour les frais de service prépayés. Si vous résiliez un forfait dans les sept (7) jours suivant son activation, votre Abonnement prendra fin à l'échéance de la Durée en cours et vous ne recevrez aucun remboursement ni crédit.~~

~~Le texte qui suit s'applique uniquement aux Résidents du Québec*.~~

~~Vous pouvez résilier la présente Entente en tout temps et à votre discrétion en nous donnant un avis à cet effet conformément au paragraphe L(1) pendant nos heures normales d'ouverture ou en nous avisant à l'adresse indiquée ci-dessus à la rubrique « **Communiquer avec SiriusXM Canada** ». Votre résiliation prendra effet à l'envoi de l'avis ou à la date ultérieure précisée dans celui-ci. À des fins de sécurité, nous pourrions vous demander de fournir certains renseignements pour valider votre identité avant de résilier vos Services.~~

~~Lors d'une telle résiliation, vous serez responsable du paiement du prix des Services vous ayant été fournis, calculé au tarif indiqué dans votre Forfait d'Abonnement. Vous aurez droit à un remboursement des frais d'Abonnement payés à l'avance pour lesquels aucun Service n'avait encore été fourni.~~

~~DANS L'ÉVENTUALITÉ PEU PROBABLE OÙ NOUS CESSERIONS DE DIFFUSER LE SERVICE, POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT, TOUT ABONNEMENT PRÉPAYÉ SERA CONSIDÉRÉ NON REMBOURSABLE.~~

~~3. Résiliation Par Nous :~~ ~~Nous pouvons résilier la présente Entente en tout temps si vous omettez de payer les montants qui nous sont dus, sous réserve de toute période de grâce applicable, en raison d'une violation de toute disposition importante de la présente Entente (notamment l'omission de nous fournir vos coordonnées exactes) ou pour toute autre raison. Dans une telle éventualité, vous demeurerez responsable de payer tous les soldes~~

~~exigibles, y compris les frais que vous pourriez avoir engagés, accumulés jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la résiliation.~~ Vous devez vous conformer à toutes les présentes Modalités, à défaut de quoi nous pourrions résilier votre Entente. Nous pouvons également résilier en tout temps la présente Entente moyennant un préavis écrit d'au moins soixante (60) jours avant la date de résiliation, et ce, même si vous n'avez manqué à aucune de vos obligations.

4. Divers : La désinstallation de notre application de vos Dispositifs Web ~~ne résilie pas votre Abonnement.~~

Si vous avez acheté ou racheté un Abonnement par l'intermédiaire d'un Service Externe, vous devez, à moins d'indication contraire dans les modalités de votre achat, gérer et résilier votre Abonnement directement auprès de ce Service Externe. Nous ne gérons pas les Abonnements achetés par l'intermédiaire de Services Externes et ne pouvons pas annuler ces Abonnements ni émettre des remboursements pour ces Abonnements.

Le texte qui suit ne s'applique pas aux Résidents du Québec* :

Si vous activez un Abonnement au Forfait Le Complet avec diffusion en continu (application uniquement) après le 13 décembre 2023, la résiliation prendra effet à la fin de la Durée d'Abonnement en cours, qui correspond à l'intervalle de facturation indiqué au moment de l'activation (de l'abonnement mensuel, annuel, semestriel) comme il est décrit ci-dessus à la rubrique « ~~Renouvellement automatique~~ ».

I. Collecte de renseignements personnels :

Les renseignements personnels recueillis dans le cadre de votre Abonnement direct à notre Service ou en lien avec cet Abonnement sont assujettis à notre Politique de confidentialité. Si vous achetez votre Abonnement par l'intermédiaire d'un Service Externe, les renseignements qu'il recueille sont assujettis à sa politique de confidentialité.

J. Limites de responsabilité :

~~Le texte qui suit ne s'applique pas aux Résidents du Québec*.~~

~~j.a. 1. Avis de non-responsabilité : *) : SAUF TEL QU'EXPRESSÉMENT EXPRIMÉ QU'IL EST EXPRESSÉMENT PRÉVU AUX PRÉSENTES, NOUS NE FAISONS DONNONS AUCUNE GARANTIE, NE POSONS AUCUNE CONDITION OU NI NE FORMULONS AUCUNE DÉCLARATION, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AU À L'ÉGARD DU SERVICE OU À DE VOTRE RÉCEPTEUR SIRIUSXSIRIUSXM. VOTRE RÉCEPTEUR SIRIUSXM. VOTRE USAGE UTILISATION DU SERVICE EST À VOTRE RISQUE. VOS SEULS RISQUES. LE CONTENU ET LA FONCTIONNALITÉ DU SERVICE SONT FOURNIS « TELS QUELS », « EN L'ÉTAT » SANS DÉCLARATION, GARANTIE OU CONDITION, QUELLE QU'EN SOIT LA DE QUELQUE NATURE, EXPRESSE OU IMPLICITE. NOUS DÉCLINONS PAR LA PRÉSENTE TOUTE GARANTIE, CONDITION OU DÉCLARATION~~

~~CONTRACTUELLE~~ LES PRÉSENTES TOUTES CES GARANTIES, CONDITIONS OU DÉCLARATIONS CONTRACTUELLES (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE ET CONDITION LIMITATION, LES GARANTIES ET CONDITIONS IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE COMMERCIALE, DE CONVENANCE À UN USAGE PARTICULIER UNE FIN PARTICULIÈRE, DE TITRE OU DE PROPRIÉTÉ ET DE NON-CONTREFAÇON VIOLATION). VOUS POURRIEZ AVOIR DES DROITS PLUS ÉTENDUS QUE CEUX DÉCRITS CI-DESSUS, SELON LES LOIS PROVINCIALES OU TERRITORIALES APPLICABLES. NOUS NE GARANTISSONS PAS QUE LES SERVICES OU LES DOCUMENTS LE DOCUMENT SERONT EXEMPTS D'ERREUR OU CONTINUELLEMENT DISPONIBLES, OU EN PERMANENCE NI QUE LE SERVICE SERA EXEMPT LIBRE DE VIRUS OU D'AUTRES ÉLÉMENTS NUISIBLES.

Limitation de responsabilité : (Le texte qui suit ne s'applique pas aux Résidents résidents du Québec*.

~~k.b.2. Limites de Responsabilité :-*)~~: NOUS NE SOMMES AUCUNEMENT RESPONSABLES DE TOUT DOMMAGE INDIRECT, ACCESSOIRE, CONSÉCUTIF, SPÉCIAL OU PARTICULIER, EXEMPLAIRE, PUNITIF OU DE TOUTE PERTE OU PERTE DE PROFITS DÉCOULANT DE L'UTILISATION OU DE L'ACHAT DE TOUT RÉCEPTEUR SIRIUSXM OU DE TOUT DISPOSITIF WEB OU DES SERVICES, QUE CES PERTES OU DOMMAGES DÉCOULENT DE NÉGLIGENCE OU AUTRE. CETTE ALLOCATION DE RISQUE EST PRISE EN COMPTE DANS NOS PRIX. VOUS POURRIEZ AVOIR DES DROITS PLUS ÉTENDUS QUE CEUX DÉCRITS CI-DESSUS, SELON LES LOIS PROVINCIALES OU TERRITORIALES APPLICABLES. SAUF À L'ÉGARD DES RÉSIDENTS DU QUÉBEC*, LE MONTANT TOTAL DE NOTRE RESPONSABILITÉ À VOTRE ÉGARD ET À L'ÉGARD DE TOUTE AUTRE PERSONNE RECEVANT NOTRE SERVICE, SANS ÉGARD À LA CAUSE, NE SAURAIT EN AUCUN CAS SURPASSER DÉPASSER LES MONTANTS QUE VOUS NOUS AVEZ VERSÉS POUR LE SERVICE QUE VOUS AVEZ REÇU AU COURS DE LA PÉRIODE DE SIX (6) MOIS PRÉCÉDANT IMMÉDIATEMENT L'ÉVÉNEMENT PARTICULIER AYANT DONNÉ LIEU AUX DOMMAGES OU PERTES APPLICABLES.

3.

~~i.c. Indemnisation :-~~ Vous convenez de défendre, ~~de tenir indemne et d'indemniser et de tenir à couvert~~ SiriusXM Canada ~~relativement à toute~~, ses filiales, actionnaires, dirigeants, mandataires, employés, concédants de licence et fournisseurs de services (« **Parties indemnisées** ») à l'égard de toute réclamation de tiers, responsabilité et dépenses (y compris les frais de justice), notamment en responsabilité délictuelle, contractuelle ou découlant de l'utilisation ~~votre utilisation~~ des Services et de toute services, de nos applications ou du site, violation par vous de la présente Entente ~~de votre part~~ ou de la législation applicable. Cette obligation de tenir indemne SiriusXM Canada inclut l'acte ou l'omission commis par quiconque qui accède au Service avec vos identifiants de connexion, avec ou sans votre permission. Par ailleurs, si vous fournissez un ou des numéros de téléphone sans être l'abonné, vous comprenez que vous devrez nous indemniser de tous les coûts et frais, y compris les honoraires juridiques raisonnables, engagés après que nous aurons essayé de communiquer avec vous à tout numéro indiqué.

K. Résolution des différends :-

Le texte qui suit ne s'applique pas aux Résidents du Québec*.

Afin d'accélérer les procédures de différend et de contrôler les coûts qui y sont liés, vous convenez (à moins que cela soit prohibé par la loi applicable) que toute Réclamation en common law ou en equity liée à cette Entente ou au Service (une « **Réclamation** ») sera résolue de la façon suivante :

1. Résolution Officieuse : Nous tenterons en premier lieu de résoudre toute Réclamation de façon officieuse. Ainsi, ni vous ni nous ne pouvons entreprendre de formalités pendant au moins soixante (60) jours après que l'un de nous ait signalé la Réclamation à l'autre par écrit. Pour formuler une Réclamation, vous devez envoyer un avis à cet effet à l'adresse figurant à la rubrique « **Communiquer avec SiriusXM Canada** » de la présente Entente. Si SiriusXM Canada formule une Réclamation, nous enverrons notre avis à votre adresse de facturation indiquée dans nos dossiers. Une demande de résolution officieuse doit être effectuée individuellement et doit porter uniquement sur votre différend et non sur celui d'une autre personne.

2. Résolution Officielle : Si nous ne réussissons pas à résoudre une Réclamation de façon officieuse, sous réserve de toute loi provinciale applicable, toute Réclamation formulée par vous ou par nous ne pourra être résolue que dans le cadre d'un processus d'arbitrage ayant force exécutoire, et ce, en conformité avec le Règlement d'arbitrage de la CNUDCI en vigueur au moment où la Réclamation est formulée. Tous les différends découlant de la présente Entente ou y étant liés ou en ce qui a trait à toute relation juridique liée à la présente Entente ou en découlant seront réglés en arbitrage et définitivement tranchés en conformité avec les Règles nationales d'arbitrage de l'Institut d'Arbitrage et de Médiation du Canada Inc. (ADR Institute of Canada, Inc.). Le lieu d'arbitrage sera la ville de Toronto, en Ontario, au Canada.

Rien dans la présente Entente n'affecte ou ne modifie notre droit de résilier vos Services pour tout motif de non paiement des montants qui nous sont dus au moment où ils le sont. En outre, rien de ce que contient la présente Entente ne saurait nous empêcher d'entreprendre des poursuites devant un tribunal compétent pour le recouvrement de tout montant impayé.

L. Divers :

1.

14. DISPOSITIONS DIVERSES

m.a. **Avis :- :** Les avis à votre égard qui vous seront considérés comme ayant été envoyés seront réputés donnés au moment où ils sont lorsqu'ils seront mis à la poste ou à la date à laquelle ils sont envoyés par courriel. Les avis peuvent être intégrés dans les relevés ou dans les autres communications que nous vous transmettons. Nous pouvons aussi vous transmettre des avis par téléphone, auquel cas, lorsqu'ils seront envoyés à la dernière adresse de courrier électronique figurant au nos dossiers, à l'avis sera considéré comme ayant été d'affichage de l'application ou du récepteur radio, par affichage sur le site ou par téléphone, avis qui sera réputé donné lorsqu'un message sera laissé à votre intention ou lorsque quelqu'un aura répondu vous-même ou à une personne répondant au téléphone à votre résidence domicile ou à votre établissement

commercial. Les avis peuvent être inclus dans des déclarations ou d'autres communications qui vous sont adressées. Vous convenez que tout avis ou toute autre communication que nous vous communiquons par voie électronique ou par téléphone satisfera aux exigences juridiques en matière de communication, y compris que ces communications seront faites par écrit. Plus particulièrement, les avis de renouvellement, les changements de prix et les mises à jour de la présente Entente seront envoyés à votre dernière adresse électronique inscrite à nos dossiers. Il vous incombe de veiller à l'exactitude des renseignements relatifs à votre compte. Les avis de votre part qui nous sont destinés seront réputés avoir été donnés lorsque nous les recevons à notre adresse ou au numéro de téléphone ~~indiqué plus haut à la rubrique « Communiquer avec SiriusXM Canada »~~ qui sont indiqués la clause 5 ci-dessus. Dans certaines circonstances limitées, à notre ~~entière~~ discretion seule appréciation, vous pouvez nous ~~fournir~~ renvoyer un avis en ligne (p. ex., par l'intermédiaire de l'application de clavardage se trouvant « CHAT » sur notre site Web : www.siriusxm.ca) : www.siriusxm.ca).

2. Lois applicables :-

~~n.b.~~ **Droit applicable :** L'interprétation et l'application ~~l'exécution~~ de la présente Entente sont régies par les lois de la province d'Ontario, et pour les ~~Résidents~~ résidents du Québec* seulement, elles sont régies par les lois de la province de Québec. La présente Entente est ~~assujettie aux modifications requises en vertu de telles lois~~ peut faire l'objet d'une modification si la législation le requiert.

3.

~~e.c.~~ **Cession du Compte de compte ou de l'Entente :-** Nous pouvons céder votre compte ou la présente Entente et tous les droits et/ou obligations qui sont prévus aux présentes à tout tiers, sans préavis, à n'importe quelle fin, y compris, sans s'y limiter, le recouvrement des ~~montants impayés~~ sommes impayées ou, en cas ~~d'acquisition,~~ d'une acquisition, d'une restructuration d'entreprise, d'une fusion ou d'une vente de la totalité ou de la quasi-totalité des actifs de la ~~ad'une~~ partie à une autre entité. Vous consentez par ~~la présente~~ les présentes à ~~tel~~ cette cession. Vous devez continuer à nous verser tous les paiements requis, en conformité avec votre relevé de facturation, ~~sauf avis à l'effet du~~ à moins d'avis contraire.

4. Entente Intégrale : La présente Entente

~~p.d.~~ **Intégralité de l'Entente :** Les présentes Conditions de l'entente du client et le ~~formulaire de~~ votre confirmation de l'Abonné ~~représentent~~ d'abonnement constituent l'intégralité de l'Entente ~~conclue entre les parties.~~ Aucun vendeur ou représentant n'est autorisé à modifier les apporter des modifications aux conditions et les ~~modalités~~ générales de la présente Entente pour vous, bien que SiriusXM Canada puisse les modifier (voir l'Article B) ~~se reporter à la clause 7~~). Dans l'éventualité où une disposition ~~de la présente~~ des présentes serait déclarée invalide par une autorité compétente, cette disposition sera supprimée ou modifiée dans la mesure nécessaire, et le reste de la présente Entente demeurera en vigueur. Les ~~modalités~~ particulières conditions précises de la présente Entente qui ~~survivent à sa résiliation,~~ demeurent en vigueur malgré sa résiliation continueront ~~d'être en vigueur~~ de s'appliquer jusqu'à ce qu'elles soient entièrement exécutées. Aux fins de ce qui précède, le ~~formulaire de confirmation~~ la « Confirmation

~~de l'Abonné désigne l'abonné~~ » s'entend de la confirmation de tout ~~abonnement, de tout Abonnement,~~ renouvellement ou de ~~toute modification~~ changement de compte que nous vous envoyons.

5. Langue : Sans objet.

e. Les conditions de l'Entente du client peuvent également être consultées en anglais à l'adresse <https://www.siriusxm.ca/terms-and-conditions/>.

MERCI D'AVOIR CHOISI SIRIUSXM CANADA.

SIRIUSXM CANADA est une ~~raison~~ dénomination sociale déposée enregistrée de Sirius XM Canada Inc.

© 2024 Sirius XM Canada Inc. et ses concédants de ~~licences,~~ 2023-licence. Tous droits réservés.

* ~~L'expression « Résidents du Québec » désigne les »~~ Les résidents de la province de du Québec qui ont conclu concluent une Entente à laquelle s'applique visée par la Loi sur la protection du consommateur (Québec).